

n° 381 Mars-Avril 2026

# imag

Le magazine de l'interculturalité

Julie  
**CHANSON**  
2<sup>e</sup> effective

RÉGION



Haïb



IMMIGRATION?



Les  
engagés

Les  
engagés

Panoramique

## DES POLITICIEN-NES COMME LES AUTRES

Recherche

À quoi sert la notion de « radicalisation » ?

Dédicace

## Stop au projet de loi sur les visites domiciliaires

Sous le nom affreusement cordial de « visite domiciliaire »,  
le gouvernement Arizona menace les personnes en séjour irrégulier.  
Il menace aussi la solidarité citoyenne d'hébergeurs et d'hébergeuses.

Ce projet de loi conçu au nom de la sécurité  
repose sur l'amalgame « migration = criminalité ».  
Or, en cas d'enquêtes criminelles, l'organe judiciaire possède déjà les outils  
permettant de réaliser des perquisitions de domicile lorsque c'est nécessaire.

Notre mobilisation peut faire la différence.  
Des pistes concrètes d'actions et des ressources sont à disposition ici :





## Faire (encore) mieux, avec (toujours) moins Et autres fictions bruxelloises

Coordinateur  
Info-Diffusion au CBAI Pascal **PEERBOOM**

La formule traverse les gouvernements, les niveaux de pouvoir, les notes budgétaires et les discours politiques avec une constance presque admirable. Elle rassure, aussi. Elle donne à croire que l'on peut réduire sans abîmer, couper sans fragiliser, économiser sans renoncer.

À Bruxelles, cette promesse prend aujourd'hui une forme très concrète : un milliard d'euros d'économies en trois ans. Et, dans l'immédiat, des dizaines de millions en moins pour l'emploi, l'accompagnement, la formation.

Derrière ces ajustements — diminution de subsides, réduction des moyens des Missions locales, affaiblissement des dispositifs d'accompagnement psychosocial — ce sont des structures qui tiennent, parfois à bout de bras, des gens aux parcours de vie déjà fragilisés. Ce sont des professionnels qui bricolent des solutions là où les politiques publiques hésitent. Ce sont, surtout, des milliers de personnes pour qui l'accès à l'emploi ne se résume pas à une offre et une demande, mais à un chemin souvent long, sinueux, incertain.

On nous dit qu'il s'agit de choix nécessaires. De rigueur. De responsabilité.

On nous dira aussi, sans doute, qu'il faudra «réinventer», «innover», «faire autrement».

C'est une constante des politiques actuelles : demander à celles et ceux qui font déjà beaucoup avec peu de faire encore plus avec presque rien.

Dans une ville où les inégalités sont déjà profondes, ce n'est pas une réforme, ce n'est pas une politique. C'est un abandon. ▶

# SOMMAIRE



## Edito

*Pascal Peerboom* ..... 3

## Panoramique

**Des politicien-nes comme les autres** ..... 6

**Le carnaval des âmes** ..... 8  
*Kenan Görgün*

**Jeunes afro-belges candidat-es aux élections : jeux et enjeux** ..... 11  
*Joseph Gatugu*

**Les Albelges en politique. Ancrage et féminisation** ..... 17  
*Kolë Gjeloshaj Hysaj*

**Itinéraires politiques des années 1990 à aujourd'hui** ..... 22  
*Entretiens avec Fouad Ahidar, Fadila Laanan, Gisèle Mandaila & Ismaël Nuino*

**Du stade à l'hémicycle** ..... 27  
*Kolë Gjeloshaj Hysaj*

**Au Grand-Duché du Luxembourg : des votants aux élus** ..... 29  
*Sylvain Besch*



## Vivre ensemble

**Le modèle de La Goulette** ..... 34  
*Anne Morelli*

## Recherche

**La radicalisation est moins un problème qu'une solution** ..... 36  
*François Rinschbergh*

## Migration

**« Voyager, c'est fragile comme une naissance »** ..... 42  
*Entretien avec Jean-François Ravagnan*

## Texte sur photo

**Et si c'était toi ? De Veronika Mabardi** ..... 46  
*Photo de Massimo Bortolini*



## Des policitien·nes comme les autres

OUS DES  
ES

Les immigrés et leurs descendants sont restés longtemps absents de l'échiquier des partis politiques. Leur engagement citoyen s'est d'abord exercé au sein des syndicats, dans le tissu associatif, également dans les éphémères Conseils consultatifs communaux des immigrés. Certains y avaient l'impression de changer le monde, tandis que d'autres voudront passer de l'autre côté du miroir, là où l'on écrit ou change les lois. Ils choisiront leur parti ou ceux-ci les recruteront.

C'est à partir des années 1990 que la participation politique des descendants d'immigrés atteint ainsi les assemblées élues, des communes à tous les parlements.

Comment décrire l'évolution de leur implication politique entre l'époque de leur « inexistence » à aujourd'hui ?  
Quelles sont leurs motivations à se faire élire ?  
Quelles stratégies ont-ils mobilisées pour figurer sur les listes électorales ? Sur base de quelles compétences ont-ils pu convaincre des citoyens à les élire ?  
Se sont-ils sentis instrumentalisés par leur parti et/ou par leur communauté ? Qu'ont-ils gagné des élections ?  
Toutes ces questions, il nous a semblé logique de les poser directement à des candidats et des élus.



Panoramique conçu en collaboration avec Irfam - Institut de Recherche, Formation et Action sur les Migrations.

# LE CARNAVAL des âmes

chroniqueur Kenan GÖRGÜN

# A

voir une manière bien  
à soi d'être...

*De l'exil intérieur plus long que le tour  
de la terre, de l'être et de l'avoir de biens  
mal acquis et du goût du savoir devenu  
soif du savoir paraître, de nos parents  
qui voulaient le meilleur pour nous  
mais étaient loin d'imaginer ça à nous  
qui ne savons plus quoi raconter à nos enfants  
face aux tempêtes du futur,  
le tout en prétendant assumer nos devoirs  
de citoyens alors qu'on gave nos egos  
de stéroïdes en série, il faut essayer de dire  
deux ou trois choses, comme on ferait  
du skateboard dans un pumptrack d'enfer  
qui s'appellerait Beljik.*

Je suis Belge, je suis Turc, j'ai été Européen, c'était autrefois il n'y a pas si longtemps, je redeviendrai peut-être unioniste si l'Europe déclenche sa Guerre

de Sécession. J'ai grandi dans des rues où l'on parlait

plusieurs langues et même le français. Je l'ai dit dans mon livre *Anatolia Rhapsody* : si on a du mal avec une langue, une identité, une lignée plus ou moins lisible, imaginez comme ça peut forcer aux abducteurs et sur les tendons, imaginez le risque de désintégration, quand on tourne sa langue sept fois dans sa bouche et qu'elle produit des sons différents à chaque tour et que notre lignée

ressemble aux ramures des grands arbres des contes de fées et des contes macabres – chez nous, l'un, c'est toujours un peu l'autre ; être en un lieu, c'est toujours être un peu ailleurs, et être en compagnie, avoir une pensée émue ou coupable pour ceux et celles à qui nous avons faussé compagnie. Jonglez seulement, fils de et fille de



JE VOTE  
EGALITE

OU PAS

© Massimo Bortolini

ces gens venus d'ailleurs, à la fin c'est toujours le vertige identitaire qui l'emporte, le grand carnaval des âmes, la nuit des masques – ici, c'est tous les jours Halloween. Alors on joue à se faire peur, trop et trop facilement, jusqu'à ce que la peur devienne le dernier piton qui nous retienne à la roche du réel. En-dessous, les grands canyons virtuels.

### Et être ce qu'il convient d'être afin d'avoir plus

J'ai été éduqué par des parents qui n'y comprenaient pas grand-chose mais ne souhaitaient que l'équilibre en 3D : discrétion, dignité et dialogue. Réussir ce dialogue toujours imminent et presque toujours impossible entre leur vaine nostalgie anatolienne et les écueils d'un pays d'accueil qui n'était pas n'importe lequel. En effet, la Belgique n'est pas l'Allemagne ou les Pays-Bas, encore moins le Danemark où mes cousins sont tellement plus comblés, pas non plus la France, qui nous ressemble le plus mais par ce que nous avons de moins reluisant – c'est la faute à Voltaire, le français était trop beau pour nous. Non, cette Belgique, si peu sûre de son identité, de son drapeau, de ses langues, est en phase terminale. Et ça change tout, surtout les motivations de qui veut y faire de la politique.

### Very Insignifiant Pipole

Dans le cœur artificiel d'une Europe qui n'est plus à la page, la Belgique est donc en train de redevenir ce qu'elle fut, un écran de fumée, un médiateur pleutre (pardon, neutre), un spectre de conciliation superficielle, éventé comme un récit qu'on s'est trop souvent et trop mal raconté. Comment aborde-t-on la question du politique sur un territoire en plein éboulement, qui n'a jamais été si près de perdre son statut d'entité nationale ? Qu'est-ce qui nous motive, quand les failles recouvrent tout l'édifice ? Quels intérêts sert-on, quelles fins vise-t-on quand c'est la grande fin qui se profile ?

Personne ne s'émeut de cette extinction majeure. Ceux qui s'en désolent le moins réussissent même la prouesse de nous paraître plus sincères que d'autres qui auraient encore quelque réserve à déclarer que les carottes sont cuites et les frites carbonisées. Ainsi, un chef de parti de droite, rêvant de séparer le pays comme on trancherait dans un steak saignant, parvient à en devenir le premier ministre et à faire illusion dans cette fonction elle-même devenue illusoire. Faut croire que, dans un monde dématérialisé, la fiction au carré prend des allures de réalité.

On n'a pas fini d'en mesurer les conséquences : une fois le politique dissolu, la vocation évacuée au profit des calculs court-termistes, la politique est libre d'opérer comme une super agence intérim, le plus gros fournisseur d'emplois à haute valeur ajoutée pour qui rêve de faire carrière. Il était alors inévitable que l'arène devienne chapiteau et attire un cirque de Very Insignifiantes Personnes, avides de gagner contre le casino avant qu'on s'y rende compte de leurs méthodes, avides de ces privilèges qui écoèrent l'opinion et qui les porteront jusqu'à la mort – que ce soit au crématorium, au carré musulman du cimetière de Bruxelles ou aux bleds, via Maghreb Airways ou Anatolian Skylines.

## Dégénérescence programmée

Quand un secteur permet qu'on s'y enrichisse beaucoup, très vite et sans limite de temps, il s'expose à sa propre dégénérescence. Quand ce secteur se réclame des destinées de la cité et des citoyens, c'est nous tous qui sommes menacés de dégénérescence.

Aussi, quand je le considère dans son ensemble depuis le début des années 1990, l'engagement des immigrés dans la politique belge, cette histoire aussi nécessaire que contrariée, ce mix inextricable d'idéaux souvent rabotés ou sabotés, de jalousie et de compétition intra-communautaires, ce paysage qui cascade de débuts prometteurs en renoncements brutaux, j'y vois l'une des plus grandes ambivalences de l'immigration. Comme si quelque chose avait été trahi ou négligé. Aux premiers temps, par conjonction de la condition ouvrière des immigrés et la proximité active des syndicats, les élans politiques se sont situés à gauche, naturellement. Je n'affirme pas que cela aurait dû le rester *ad vitam*. Certains affirment, un peu vite selon moi, que la présence même d'élus d'origine immigrée ailleurs qu'à la gauche du spectre politique est la marque d'une émancipation.

S'écarter d'une origine et d'assignations qu'on peut considérer comme limitative est une chose, que j'ai pratiquée assidûment contre vents et marées, mais il me semble que s'en écarter au point de finir avec des valeurs à l'exact opposé en est une autre, pernicieuse. Parce que les immigrés ont aussi été forgés par une histoire d'obstacles, d'adversités, de

manques, ils devraient, plus que quiconque, rappeler que les gens ne font pas ce qu'ils veulent mais ce qu'ils peuvent et souvent de leur mieux – et se battre pour cela.

Quand j'observe la scène politique, les « photos de famille » et les soirées festives des partis, je vois de l'orgueil, de l'appétit, des sourires carnassiers, des « winners » qui régressent à pieds joints dans le culte de la gagne, de la force et du fait accompli, bien loin de la dignité de mes parents. Et dès qu'il s'agit de façonner des personnages publics crédibles à partir d'enfants de mètèques, je vois à l'œuvre une mentalité de traders davantage que des artisans responsables de la cause collective.

## La guerre des mappemondes

Nos parents et grands-parents avaient certes la hantise des fins de mois difficiles, mais ils n'auraient jamais signé pour ce que commettent si souvent leurs descendants contre la promesse d'un ticket doré dans le carré VIP. A l'image d'une époque qui fait ses besoins sur la place publique en montrant ses fesses à l'opinion, les candidats issus des immigrations drainent les votes ethniques et communautaires et les déposent en gerbes de fleurs aux pieds de présidents de parti qui en ont fait leurs faire-valoir cinq étoiles.

Alors, non, *être de gauche* n'est ni une fatalité ni un sacerdoce pour personne, je le concède. Mais il faudrait quand même analyser un jour le fait que les partis de droite ont glissé vers leurs extrêmes au moment où ils comptent le plus de noms étrangers dans leurs rangs. Le dernier variant à la mode du Syndrome de Stockholm, certainement.

Vous me direz que, pour avoir des élus du peuple, il faudrait encore qu'il y ait peuple... et vous auriez raison : le peuple, il s'est dissout dans le meurtre progressif de ses classes ouvrières puis de ses classes moyennes, qui faisaient le pont entre le bas et le haut des échelons. Sans ce ciment fédérateur, nous ne sommes plus une société mais rien de plus qu'un implacable système de castes, une Burj Khalifa mondiale où des milliers d'ascenseurs sont à feu et à sang pendant que le combat fait rage à tous les étages. ▀



© Massimo Bortolini

Chercheur  
associé à l'IRFAM

Joseph GATUGU

**Jeunes afro-belges candidat-es aux élections**

**Jeux et**

**ENJEUX**

*Membre de la communauté africaine et papa d'une candidate, j'ai été un témoin privilégié de la forte implication de jeunes primo-candidats d'origine subsaharienne lors des élections de 2024. Force est de chercher des explications à cette dynamique : quelles sont les motivations de ces jeunes à se faire élire ? Quelles stratégies ont-ils mobilisées pour figurer sur les listes électorales et concourir avec d'autres candidats ? Sur base de quelles compétences ont-ils pu convaincre des citoyens à les élire ? Qu'ont-ils gagné de ces élections ? Il nous a semblé logique de poser ces questions aux candidats eux-mêmes.*



évolution du nombre de votants et de primo-candidats<sup>1</sup> d'origine subsaharienne observée lors des scrutins

du 9 juin (élections européennes, fédérales, régionales et communautaires) et du 13 octobre 2024 (élections provinciales et communales) est corrélative à l'accroissement des flux migratoires depuis les années 1960<sup>2</sup>, à l'inscription durable de ces populations en Belgique, à l'augmentation des naturalisations, et à l'extension progressive du droit de vote et d'éligibilité aux étrangers résidant légalement ici.

Six mois après les élections, j'ai effectué un sondage auprès de 6 candidats parmi les 12 identifiés qui figuraient sur les listes électorales en Province de Liège. J'ai aussi recueilli des témoignages des proches de ces candidats, en particulier les communautaires, ceux-là mêmes concernés par les enjeux de la démarche de ces jeunes. J'ai enfin consulté certains écrits disponibles sur le sujet : des études scientifiques, des articles de journaux et des publications sur les réseaux sociaux en particulier ceux de ces jeunes candidats aux élections<sup>3</sup>.

## Qui sont ces candidat.es ?

Ce sont des femmes et des hommes, de plus ou moins 30 ans, célibataires ou mariés, avec ou sans enfants. Ils proviennent majoritairement de la République Démocratique

du Congo, du Burundi et du Rwanda. Cela s'explique par la longue histoire d'immigration et de leur installation durable en Belgique. La plupart d'entre eux résident dans les grandes villes, avec une concentration à Bruxelles. Un fait remarquable à souligner est leur présence sur les listes électorales dans des communes rurales.

Certains d'entre eux sont de la première génération, d'autres de la génération 1.5, c'est-à-dire nés à l'étranger et arrivés en Belgique avant leurs 18 ans. D'autres, enfin, sont de la deuxième génération, c'est-à-dire nés et scolarisés en Belgique, avec au moins un de leurs parents de la première génération.

A propos des capitaux (au sens bourdieusien) ou ressources dont ils disposent pour se lancer dans la campagne électorale, nous en mentionnons deux : le capital culturel et le capital social. Le capital culturel comprend les diplômes, les connaissances acquises, les codes culturels, les façons de parler, les «bonnes manières», etc. Bon nombre d'entre eux, à l'instar de la plupart de leurs pairs plus âgés qui ont également concouru aux élections, sont très scolarisés, avec un niveau d'études supérieures. Leur capital social comprend les réseaux relationnels : des amis, des anciens camarades de classe, des membres d'associations ou clubs sportifs, un carnet d'adresses, etc. Les jeunes afro-belges ont construit leurs réseaux relationnels et leurs amitiés principalement dans les associations dont ils étaient membres et parfois leaders. Ce lien entre l'engagement associatif et militant et l'engagement politique a été mis en évidence par plusieurs études sociologiques et politiques<sup>4</sup>.



© Irfam

Octobre 2025 à Liège, présentation de cette recherche sur la participation des jeunes subsahariens aux élections 2024.

## Adhésion majoritaire aux partis de gauche

En Province de Liège, des 6 candidats que nous avons interviewés, 3 appartiennent au PS et 2 au parti Ecolo/Vert Ardent. Compte tenu de leur âge, l'adhésion de ces jeunes à leur parti est relativement récente : plus ou moins 5 ans avant les élections. Certains d'entre eux militaient dans des mouvements politiques ; d'autres jouaient un rôle important dans leur parti avant de se présenter aux élections. Cela témoigne un continuum de leur vie militante antérieure. Soulignons que tous ces candidats se présentaient aux élections politiques pour la première fois.

Les raisons de leur engagement en politique sont essentiellement personnelles. Quand bien même certains politiciens les ont poussés à se mettre sur la liste électorale, chacun s'est engagé de son plein gré, après mûre réflexion. Ainsi témoignent Pierrot Negamiye (PS) et Néhémie Lusakumunu (Les Engagés) : « *Après mes études en sciences politiques, j'ai eu une conscience politique à gauche* » ; « *Je suis un jeune passionné de politique (...). La politique, pour moi, va bien au-delà d'une simple ambition ; elle constitue une véritable passion qui me guide chaque jour. J'ai une conviction inébranlable dans le pouvoir de la politique pour métamorphoser positivement notre société, ouvrir des portes à chacun, et façonner un avenir où l'épanouissement de tous devient une réalité* ». Par ailleurs, tous les candidats qui se sont exprimés sur leurs motivations affirment qu'ils se sont engagés par vocation.

Cependant, certaines vocations politiques sont héritées. Il y a en effet des candidats qui ont ou avaient des parents ou parentés politiciens. Dès leur jeune âge, ils ont mis les pieds à l'étrier politique. Les cas emblématiques sont la petite-fille de Mobutu, Shadaï Mobutu (MR), Sese Bomboko (MR), Bryan Singa-Boyenge (MR), Marie-Paule Tshombe (MR), Amélia Kalenga (CD&V) et Néhémie Lusakumunu (Les Engagés), issus des familles des anciens dignitaires du régime Mobutu<sup>5</sup>. Ils figuraient tous sur les listes électorales à Bruxelles.

## Des raisons de s'engager et de se faire élire

Leur motivation repose sur des questions d'ordre social, avec la volonté de porter les valeurs et les projets de société de leurs partis, en particulier ceux que leurs formations politiques ne prennent pas suffisamment en compte. En cela, ils s'identifient comme des voix des sans-voix ou des représentants des citoyens invisibilisés ou sous-représentés dans les instances de décision. En tant qu'immigrés ou personnes issues de l'immigration, ils se sentent concernés au premier chef par le fameux « problème immigré »<sup>6</sup>, devenu un enjeu électoral. Selon certains candidats interviewés, les politiciens sont éloignés des publics immigrés et ignorent leurs préoccupations<sup>7</sup>. Ces candidats se voient donc institués en traits d'union entre ces deux publics, voire en porte-parole de leur communauté auprès des politiciens. En cela leurs compétences relationnelles, communicationnelles et interculturelles sont mises à contribution.



Découvrez l'article *in extenso*  
et la bibliographie dans  
« Analyse IRFAM n° 6, 2026 »



Interrogés sur leur apport à leurs formations politiques, nos candidats et candidates ont répondu leur avoir apporté avant tout des voix. Cela semble répondre aux attentes des responsables politiques : qu'ils leur drainent des voix de leur communauté qui constitue un pan électoral substantiel très intéressant, à l'instar d'autres vastes communautés issues de l'immigration, marocaines et turques en l'occurrence<sup>9</sup>. Auparavant, c'étaient beaucoup plus les partis de gauche (PS et Ecolo) et du centre-droit (actuel parti Les Engagés) qui s'intéressaient à cette communauté. Mais aux dernières élections, d'autres partis leur ont fait de la place sur leurs listes. Au-delà des voix, les candidats afro-belges affirment avoir apporté à ces partis une nouvelle dynamique, de l'enthousiasme, un regard frais sur des thèmes qui leur tenaient à cœur.

## Une possible instrumentalisation

Considérant les places qui leur sont assignées sur les listes électorales, bon nombre de jeunes ont compris qu'ils étaient instrumentalisés par les partis politiques. Ils seraient considérés comme de simples attrape-voix. Ainsi le précise Marco Martiniello : « *On se situe entre une volonté d'une meilleure représentation et une possible instrumentalisation pour toucher la communauté, c'est le jeu politique* »<sup>9</sup>.

Le système électoral belge favorise les candidats les mieux classés sur les listes électorales, en l'occurrence les premières places, qui assurent une plus grande visibilité. Or, ces places sont en général réservées aux héritiers politiques belgo-belges, les « filles et fils de ». Selon une étude qui porte sur les dynasties politiques en Belgique et en Grande-Bretagne de la politologue Brenda van Coppenolle (London School of Economics) rapportée par *Le Vif*, « *les politiques à arbre généalogique bénéficient d'un avantage dynastique d'environ 25 %. En d'autres termes, si deux candidats, l'un issu d'une lignée politique et l'autre pas, dotés des mêmes capacités étaient opposés l'un à l'autre, le premier obtiendrait 25 % en moyenne de voix de préférence supplémentaires* »<sup>10</sup>. C'est ainsi que, comme l'ont constaté les chercheurs Jérémie Tojerow et Jean-Benoît Pilet, on s'est retrouvé en 2023 à la Chambre avec 15,3 % de parlementaires « fils et filles de », soit 23 sur 150 député(e)s, un nombre record seulement égalé en 1888 (quand la Chambre comptait 138 membres)<sup>11</sup>.

Conscients de cette situation et de leur incapacité à la changer, les jeunes candidats afro-belges ont, bon gré mal gré, accepté de concourir. Les premières places étant occupées par les héritiers dynastiques ou d'autres ténors des partis jouissant d'une grande popularité, nos jeunes se sont contentés des places qui leur ont été assignées. Pas les meilleures évidemment. Ce qui leur a conféré moins de chance d'obtenir des voix éligibles. Parmi les jeunes que j'ai interviewés en Province de Liège, une seule candidate occupait une « bonne » place, la 5<sup>e</sup>, sur la liste régionale PS. Remarquons enfin que c'est au niveau communal que nos candidats et candidates occupaient les « pires » places (28<sup>e</sup>, 34<sup>e</sup>, etc.), des places qualifiables de « bouche-trous ». Interrogés sur cette assignation, ils en étaient tout de même satisfaits. Ils comprenaient que les premières places soient attribuées aux anciens militants, d'autant plus qu'ils se présentaient aux élections pour la première fois.

Cependant, confiner ces jeunes au seul rôle d'attrape-voix serait les mépriser et les considérer comme des « nègres de maison »<sup>12</sup>. Selon Emilie van Haute, du Centre d'Etude de la Vie Politique (CEVIPOL, ULB), « *on ne dit jamais d'un homme blanc qu'il est attrape-voix. Chaque candidat est là pour aller chercher des voix* »<sup>13</sup>.

## Vote ethnique ou pas ethnique ?

Le vote en Belgique étant secret, il est difficile de savoir qui a voté pour les jeunes afro-belges. L'opinion voudrait que les individus votent pour des gens auxquels ils s'identifient, notamment sur le plan de l'origine culturelle ou ethnique. Et selon Bertrand Henne, « *les études de sociologie électorale montrent que ce phénomène d'identification est plus marqué chez les minorités, Juifs, Arabes, Turcs, homosexuels, jeunes* »<sup>14</sup>. Dès lors, on s'attendrait à ce que les jeunes candidats afro-belges soient élus par leurs communautaires. A tout prendre, cela n'est pas du tout évident. Ainsi précise Marco Martiniello : « *On ne peut certainement pas affirmer que les électeurs étrangers ou descendants d'immigrés votent systématiquement pour des candidats censés appartenir à la même communauté, nationale, ethnique, « raciale » ou religieuse. D'un autre côté, on ne peut pas non plus affirmer qu'une même*

*appartenance communautaire ne joue aucun rôle dans le choix électoral. Les motivations du comportement électoral sont nombreuses, complexes et pas toujours rationnelles, quelle que soit la fraction de l'électorat que l'on envisage »<sup>15</sup>.*

Pour éviter les supputations, j'ai posé la question aux six candidats. Tous ignorent les personnes qui ont voté pour eux. Ils s'imaginent cependant que leur électorat est constitué avant tout des membres de leurs réseaux relationnels, parents et parentés, amis et connaissances, communautaires ainsi que des personnes approchées durant la campagne et qui se sont reconnues dans leurs idées. Ces potentiels électeurs sont ceux qui espèrent être représentés par des personnes proches d'eux et de confiance. Ce sont par ailleurs ces personnes qui ont été le plus contactées par nos candidats. Elles étaient faciles d'accès et très réceptives à leurs idées. Nos candidats pensent également que leur électorat est composé des personnes engagées dans des causes sociales qu'ils défendent. Cet électorat serait constitué majoritairement de jeunes. C'est sur eux qu'ils se sont focalisés.

Vote ethnique ou pas ethnique ? Notre hypothèse est qu'il n'y a pas eu de vote ethnique chez nos candidats pour la simple raison qu'ils ne sont pas bien connus de leur communauté. La plupart d'entre eux ont été vus pour la première fois par leurs communautaires durant la campagne électorale. En effet, ces jeunes évoluent dans la communauté belge, principalement parmi les jeunes.

Étant par ailleurs majoritairement membres des partis de gauche, ces jeunes pensaient qu'ils ne pourraient pas convaincre des personnes qui ont souvent voté à gauche et dont les élus les ont abandonnés à eux-mêmes, avec leurs problèmes, revenant à eux durant la période électorale. Ces derniers électeurs n'espèrent donc pas que ce sont ces jeunes novices en politique, sans assise politique réelle, qui pourront faire bouger les lignes. Ce désamour de la politique n'est pas particulier aux seules communautés africaines ; il est général. Les narratifs de gauche ne mobilisent plus les classes populaires précarisées dont font partie bon nombre d'Africains<sup>15</sup>.

Des candidat.es d'origine subsaharienne ont aussi mené campagne dans des communes rurales, comme ici à Neupré.



© Irfam

## Des scores honorables

Nos candidats et candidates ont obtenu des scores honorables. À l'exception de quelques-uns, tous les candidats que j'ai pu contacter ou lus étaient satisfaits de leurs scores personnels. Selon eux, ils ont obtenu des voix qu'ils n'espéraient pas, et ce, compte tenu notamment des places qu'ils occupaient sur les listes électorales, du fait qu'ils se présentaient pour la première fois aux élections et qu'ils n'étaient pas connus du grand public. Certains d'entre eux ont même réalisé des scores plus importants que ceux de leurs colistiers plus connus et plus anciens dans les partis, et qui occupaient de bonnes places sur les listes.

Seules deux candidates ont réalisé des scores leur permettant de siéger au conseil communal de leur circonscription, et un candidat siège au Conseil de l'action sociale du CPAS.

## Stop ou encore ?

Avec le recul, tous les candidats et candidates que j'ai pu rencontrer se réjouissent de cette expérience. Ils sont contents d'avoir appris de l'intérieur une certaine réalité de la vie des formations politiques. Quatre sur six pensent qu'ils se représenteront aux prochaines élections si les ténors de leurs partis le leur permettent. Se faire élire est une opportunité d'exister réellement dans l'espace public, de s'y investir concrètement avec des projets à réaliser avec et pour les citoyens. Les candidats et candidates désireux de s'investir en politique sont ceux et celles qui ont approché la barre des voix éligibles ; et les plus enthousiasmés sont ceux et celles qui ont obtenu un poste politique. Ainsi témoigne une candidate conseillère communale : « *On prépare déjà les prochaines élections. Le but est que la gauche les gagne. Le risque est que des gens en difficulté, de classe moyenne, se tournent vers l'extrême droite* ». Deux autres candidats estiment qu'il est prématuré de se prononcer ; ils se sont donné un temps de réflexion. Enfin, un candidat à Bruxelles a carrément changé de parti. ▶

[1] Il est difficile de déterminer le nombre de jeunes afro-belges candidats car aucune institution en Belgique ne publie ce genre d'information. Mais on estime à une centaine le nombre d'Afro-belges congolais qui se sont présentés aux élections de 2024. Cf. « Belgique : Une centaine de candidats d'origine congolaise aux élections du 9 juin », ACP, 06/06/2024. <https://www.afrivave.com/2024/06/06/belgique-une-centaine-de-candidats-dorigine-congolaise-aux-elections-du-9-juin/>

[2] Fin 2023, celles-ci s'élevaient à 400.000 personnes, soit près de 115.000 de plus qu'en 2016. En 2025, leur nombre est estimé à quelque 450.000, soit un peu moins de 4 % de la population du pays. La deuxième génération

représenterait environ 20 % des adultes (18 ans et plus). Les femmes seraient plus nombreuses que les hommes. La grande majorité (environ 80 %) serait originaire de pays francophones ou partiellement francophones. En outre, une plus grande proportion de personnes (environ 40 %) réside en Flandre, tandis qu'un tiers réside en Wallonie et le quart à Bruxelles. Cf. Laurence Flahaux et Bruno Schoumaker (Sous la direction de), *Portrait des personnes originaires d'Afrique subsaharienne en Belgique*, Bruxelles, éd. Fondation Roi Baudouin, 2025.

[3] Vous trouverez la bibliographie dans l'article de Joseph Gatugu publié in extenso en ligne. Cf l'encadré en page 14.

[4] Cf. Giugni M., Grasso M. « *Trust, Identity, Skills, or Recruitment? Assessing Four Explanations of the Relationship between Associational Involvement and the Political Participation of Migrants* », *International Migration Review*, 2020, Vol. 54(2) 585-610. <https://doi.org/10.1177/0197918319856362>

[5] Agence congolaise de presse, Belgique : une centaine de candidats d'origine congolaise aux élections du 9 juin, <https://acp.cd/nation/belgique-une-centaine-de-candidats-dorigine-congolaise-aux-elections-du-9-juin/>

[6] Le « problème immigré » ou le « problème de l'immigration » ou encore le « problème des immigrés » « désigne et rappelle le déficit de légitimité de la présence des immigrés dans un pays, propriété qui se transmet même à leurs descendants quand bien même ils sont devenus des Belges. Le « problème des immigrés » est aussi un répertoire de préjugés qui se perpétue d'une migration à l'autre (invasion, différence culturelle, immoral, profiteuse, sous-développé, etc.).

Ce qu'on va nommer le « problème des immigrés » recouvre divers problèmes sociaux que pose la présence d'immigrés et de leurs descendants parmi lesquels figurent, entre autres, la scolarité des jeunes, la concentration des immigrés dans certains quartiers urbains, l'insécurité, la contestation de la présence des immigrés en période de crise de l'emploi et les différences culturelles ». Marco Martiniello et Andrea Rea, *Une brève histoire de l'immigration en Belgique*, Fédération Wallonie-Bruxelles, Bruxelles, mai 2023, p. 40.

[7] Cette situation n'est pas particulière aux Subsahariens. Selon un sondage effectué en 2019 auprès de citoyens belges, la majorité affirmait se sentir délaissée par le monde politique (Touriel A. & Gadsseux T., « 8 Belges sur 10 trouvent qu'ils n'ont pas leur mot à dire sur ce que fait le monde politique », RTBF, 06 oct. 2021). <https://www.rtf.be/article/8-belges-sur-10-trouvent-qu'ils-n-ont-pas-leur-mot-a-dire-sur-ce-que-fait-le-monde-politique-10854576>

[8] Même si ces candidats n'étaient pas élus, ils restaient très intéressants, ne fût-ce que financièrement, puisque chaque voix apportée rapporte de l'argent aux partis. Aux dernières élections fédérales, chaque voix valait 5,02 euros, contre 4,44 au scrutin de 2019 (Source : « Aux élections fédérales, votre voix vaudra 5,02 euros ! », Sudinfo, 19/01/2024. <https://www.sudinfo.be/id773638/article/2024-01-19/aux-elections-federales-votre-voix-vaudra-502-euros>

[9] Marco Martiniello, cité par Manon Legrand, « Les partis et le pari de la diversité », in *Alter Échos*, n° 473, 03/05/2019. <https://www.alterechos.be/les-partis-et-le-pari-de-la-diversite/>

[10] Cf. « Dynastie politique : un phénomène qui touche surtout la Belgique », in *Le Vif*, 21-08-2015, <https://www.levif.be/belgique/dynastie-politique-un-phenomene-qui-touche-surtout-la-belgique/> Pour plus de détail, lire la publication de Jérémie Tojerow et Jean-Benoît Pilet, « Les dynasties politiques en Belgique » et Van Coppenolle, Brenda (2014) *Political dynasties and elections*, Doctoral thesis, London School of Economics and Political Science. <https://researchonline.lse.ac.uk/id/eprint/131906>

[11] Cf. Dupont K., Le monde politique belge compte un nombre record de "filles et fils de": comment en est-on arrivé là ?, in *Moustique* 22-01-2024, <https://www.moustique.be/notre-epoque/les-infos/2024/01/22/le-monde-politique-belge-compte-un-nombre-record-de-filles-et-fils-de-comment-en-est-on-arrive-la-LBHEFXE2QZEKLFKCRAXNNM7A4/>

[12] Expression de Kalvin Soïresse, Cofondateur et membre du collectif « Mémoire coloniale et Lutte contre les discriminations » et membre du parti Écolo (Ganshoren). Cité par Manon Legrand, *Op. cit.*

[13] Emilie van Haute citée par Manon Legrand, *Op. cit.*  
[14] Henne B., « Le communautarisme au pays du communautarisme », RTBF, 12 janv. 2024. <https://www.rtf.be/article/le-communautarisme-au-pays-du-communautarisme-11311632>

[15] Martiniello M., Le vote communautaire : réalité ou fiction?, in *Salut & fraternité*, n° 102, sept. 2018 <https://www.calliege.be/salut-fraternite/102/le-vote-communautaire-realite-ou-fiction%E2%80%89/>  
[16] Ruychevelt Ebstein J. Van, *Pourquoi les narratifs de gauche ne touchent plus les classes populaires ? Le cas de la Belgique francophone*, Bruxelles, Fondation Ceci n'est pas une crise, 2025.

Les Albelges en politique

**Ancrage et**

# FÉMINISATION

*Cette étude explore l'émergence et la consolidation des acteurs et actrices d'origine albanaise au sein de l'espace politique belge. L'analyse se focalise sur les scrutins de 1995 à 2024 qui offrent un recul de trois décennies permettant d'identifier pour la première fois des tendances de fond.*



historiquement, l'entrée d'un Albanais d'origine dans les assemblées délibérantes remonte à 1995, lorsqu'un candidat d'origine albanaise de Macédoine du Nord (Gzim Sulejmani - Ecolo) accéda au conseil communal de Schaerbeek par le mécanisme de la suppléance à la suite des élections communales de 1994.

Cette étude se focalise sur les acteurs politiques d'origine albanaise investis d'un mandat exécutif. Ce choix repose sur deux éléments conjoncturels. Premièrement, le contingent d'élus accédant à des fonctions exécutives atteint un seuil historique. Deuxièmement, l'analyse du scrutin de 2024 permet, vingt ans après nos premiers travaux sur le sujet<sup>1</sup>, de dégager la morphologie sociopolitique et électorale des « Albelges »<sup>2</sup>, qui célèbrent cette année le 70<sup>e</sup> anniversaire de leur immigration en Belgique.

Cette population, estimée entre 80.000 et 100.000 personnes, est issue de vagues migratoires successives commencée en 1956, provenant des quatre États de l'aire de peuplement albanais<sup>3</sup> : l'Albanie, le Kosovo, la Macédoine du Nord et le Monténégro. À ces



flux directs s'ajoutent les trajectoires de groupes originaires de cette même aire ayant transité par la Turquie avant de s'établir en Belgique dans le sillage de l'immigration turque durant la décennie 1960.

Par ailleurs, on observe depuis une quinzaine d'années, l'émergence de circulations migratoires intra-européennes, principalement au départ de la Grèce et de l'Italie. Ces deux États avaient accueilli, au début des années 1990, d'importantes communautés albanaises, dont les effectifs sont estimés entre 300.000 et 400.000 individus.

## 1967, première étude empirique

L'examen de l'engagement politique des populations d'origine albanaise constitue un des prismes analytiques pour appréhender les dynamiques d'intégration d'un groupe en Belgique. Cette perspective était déjà intégrée dans les travaux pionniers de Demir Gjonaj (1967)<sup>4</sup>, dont le mémoire de fin d'études à l'Université de Liège offre une première

base empirique. À travers un protocole reposant sur un questionnaire de cent questions soumis à un échantillon de quarante familles, l'auteur consacrait une section à la « vie politique et sociale ».

Ses résultats soulignaient une segmentation nette de l'espace politique : si dix-sept chefs de famille déclaraient une affiliation à une organisation politique albanaise, aucune adhésion à une structure partisane belge n'était recensée. Gjonaj rapportait alors un sentiment d'exclusion civique intériorisé, synthétisé par le témoignage suivant : « Nous sommes des étrangers et nous n'avons pas le droit de devenir membres d'une organisation politique belge »<sup>5</sup>.

Il observait, néanmoins, un taux de syndicalisation paradoxalement supérieur à la moyenne nationale belge, alors même que ce type d'institution était méconnu dans les pays d'origine. Cette insertion syndicale se cristallisait majoritairement autour de la Confédération des Syndicats Chrétiens (CSC), avec une affiliation de 83 % parmi les trente-huit chefs de famille actifs. Ce choix préférentiel s'expliquait

par une double logique : d'une part, un anticommunisme de principe lié à l'exil, l'aide fournie à leur installation en Belgique d'organisme lié à l'église catholique et, enfin, la persistance d'un attachement religieux. La CSC offrait une identité philosophique dont la dénomination se situait aux antipodes du régime communiste albanais qu'ils avaient fui.

## 60 candidats et candidates en 30 ans

Préalablement à l'analyse de notre sujet d'étude, nous avons pu identifier une soixantaine de candidats d'origine albanaise ayant participé à des scrutins électoraux. Si la présence de candidats issus de cette diaspora est ininterrompue sur les listes électorales depuis 1994, le jalon initial remonte à 1987. À cette date, Durak Duraku, représentant de la deuxième génération établie à Schaerbeek, figurait sur la liste du PSC pour les élections provinciales.

Trente-sept ans après ce premier engagement, l'année 2024 constitue un tournant de la présence albanaise en Belgique. Cette évolution se manifeste par plusieurs indicateurs inédits. Pour la première fois, un collège communal – celui de Koekelberg – intègre deux échevins d'origine albanaise. Ce cycle électoral consacre également la pérennisation des parcours politiques, avec la réélection de mandataires à des postes de responsabilité ainsi que le renouvellement de représentants distincts au sein du Parlement de la Région de Bruxelles-Capitale. Notons que Shqiprim Thaqi, conseiller communal Écolo à Eupen depuis 2018, est tête de liste pour la deuxième fois consécutive aux élections européennes. C'est une première pour un Albelge.

## Profils des 7 dernier.es élu.es

L'objectif de cette étude consiste à analyser le profil de ces sept élus, à travers l'examen de leurs trajectoires

biographiques, politiques et de leurs ancrages territoriaux. Il s'agit de Fatmir Limani (PS), échevin à Koekelberg et d'Amet Gjanaj (PS), échevin à Molenbeek-Saint-Jean, tous deux constituent les figures pionnières. Ils sont suivis par Ornela Priifti (PS, Koekelberg), Habibe Duraki (PS, Evere), Luiza Duraki (PS, Anderlecht), ainsi que de Jonida Shaljani (PS+, Huy), présidente du CPAS. À ce corpus d'élus locaux s'ajoute Kristela Bytyçi (MR, Bruxelles-Ville), députée au Parlement de la Région de Bruxelles-Capitale.

Cet échantillon révèle une forte dimension de genre, avec une prédominance féminine (cinq femmes pour deux hommes), ainsi qu'un clivage générationnel marqué. Les deux élus masculins, nés dans années 1960, sont issus des familles qui se sont établies en Belgique en 1962. A. Gjanaj et F. Limani sont nés en Belgique. Le premier en 1968 et le second en 1962. À l'inverse, les élues, sont toutes nées entre 1988 et 1994 dans leur pays d'origine. Sur le plan de la géographie d'origine, on observe une prédominance de l'Albanie, complétée par deux élues natives de Macédoine du Nord (H. Duraki et L. Duraki).

Sur le plan des trajectoires individuelles, H. Duraki occupe une place singulière : elle est la première personnalité originaire de Macédoine du Nord à accéder, en 2018, à une fonction exécutive en tant qu'échevine. Elle obtient le renouvellement de son mandat à Evere en 2024, devenant ainsi la première élue d'origine albanaise à exercer des fonctions échevinales sur deux législatures consécutives. Elle est rejointe par L. Duraki, qui accède à l'échevinat à Anderlecht, renforçant ainsi la visibilité des profils issus de la composante macédonienne.

À l'instar d'H. Duraki, A. Gjanaj et F. Limani exercent actuellement leur deuxième mandat échevinal consécutif. A. Gjanaj s'impose comme une figure de référence au sein de la communauté politique albanophone. Son parcours se distingue par une ascension graduelle et multidimensionnelle:

*Malgré un décalage chronologique de près de trente ans entre la vague migratoire des années 1960 et celle des années 1990 période d'arrivée de toutes les élues, on observe une continuité dans la géographie de l'ancrage territorial, principalement concentrée dans le nord-ouest et l'ouest de la Région bruxelloise.*

conseiller communal dès 2006 à Molenbeek-Saint-Jean, il devient en 2014 le premier Albelge à siéger au Parlement de la Région de Bruxelles-Capitale (2014-2019). Son influence s'est également manifestée au niveau local, où il a exercé la fonction de bourgmestre faisant fonction à deux reprises. Au-delà de ses mandats, son rôle de catalyseur a favorisé l'émergence de nouvelles vocations politiques parmi les Albelges. F. Limani, s'est quant à lui, d'abord illustré dans les domaines artistique et pédagogique pour amorcer son parcours politique lors des communales de 2000.

## **Fort ancrage à Evere et à Huy**

Malgré un décalage chronologique de près de trente ans entre la vague migratoire des années 1960 et celle des années 1990 période d'arrivée de toutes les élues, on observe une continuité dans la géographie de l'ancrage territorial, principalement concentrée dans le nord-ouest et l'ouest de la Région bruxelloise. Cette permanence s'illustre également à Evere, commune du nord-est de Bruxelles limitrophe de Schaerbeek. Dès la décennie 1970, un mouvement de migration s'est opéré de cette commune vers Evere, avant que les flux des années 1980 ne s'y installent directement.

La ville de Huy se distingue, quant à elle, par une importante concentration de populations originaires de l'ex-Yougoslavie. Notons une forte présence de personnes de la ville à majorité

albanaise de Presevo/Preshevë du sud de la Serbie.

## **Des diplômés en poche**

L'ensemble de ces mandataires partage une formation universitaire, caractérisé par une forte corrélation entre le lieu d'études et le bassin

de résidence. Une majorité (six élus) a ainsi fréquenté les institutions d'enseignement supérieur bruxelloises. Quatre d'entre eux sont diplômés de l'ULB (K. Bytyçi, H. Duraki, L. Duraki, A. Gjanaj), tandis qu'O. Prifti a obtenu son bachelier à l'Université Saint-Louis avant de le parachever, à l'instar de J. Shaljani (originaire de Gembloux), à l'UCLouvain. F. Limani s'est formé à l'Académie royale des Beaux-Arts de Bruxelles ainsi qu'à l'Institut Bischoffsheim.

Sur le plan disciplinaire, le droit constitue la filière la plus représentée (L. Duraki, O. Prifti, J. Shaljani), le reste du groupe présente une diversité de spécialisations : les sciences politiques (K. Bytyçi), la criminologie (H. Duraki), les sciences économiques (A. Gjanaj), et les arts plastiques (F. Limani).

## **Des élections communales aux européennes**

L'analyse des trajectoires électorales révèle des dynamiques contrastées. Pour deux élues, H. Duraki (2018) et J. Shaljani (2024), l'entrée en fonction exécutive s'est opérée dès leur

première candidature. À l'inverse, les autres élus ont dû concourir à plusieurs scrutins avant de se voir confier un portefeuille.

C'est le cas d'A. Gjanaj qui présente un parcours pluridimensionnel : candidat ininterrompu aux communales depuis 2006, il a également concouru aux régionales (2009, 2014, 2024), aux fédérales (2007, 2010) et aux européennes (2019). F. Limani, quant à lui, a maintenu une présence constante aux scrutins locaux depuis 2000, avant de briguer un mandat régional en 2024. O. Prifti a participé à quatre scrutins (trois communaux et un régional), tout comme H. Duraki (deux communaux et deux régionaux) et L. Duraki (deux communaux et deux fédéraux). Enfin, K. Bytyçi, avait éprouvé le terrain électoral lors des régionales de 2019, ainsi qu'aux communales de 2018 (Ganshoren) et de 2024 (Bruxelles-Ville).

## Détours par des cabinets ou administrations

L'accès aux fonctions exécutives nécessite souvent plus d'une décennie d'investissement au sein des appareils partisans. Cette phase de maturation politique s'accompagne d'une insertion professionnelle directe dans les structures publiques, parapubliques ou politiques.

Les parcours de L. Duraki et J. Shaljani illustrent une dynamique de socialisation par les cabinets ministériels : la première a officié auprès de la ministre de l'Éducation de la Fédération Wallonie-Bruxelles (2019-2024), tandis que la seconde a exercé ses fonctions auprès du ministre wallon du Logement et des Pouvoirs locaux. K. Bytyçi, de son côté, a consolidé son expertise au siège central du MR ainsi qu'au sein des instances européennes. O. Prifti présente un profil

de collaboratrice au sein du groupe PS du Parlement de la Région de Bruxelles-Capitale, doublé d'une expérience de onze ans comme conseillère au CPAS et de conseillère communale. H. Duraki a été employée au service juridique et social d'organisme évoluant dans le domaine social.

A. Gjanaj a, quant à lui, conjugué ses mandats avec un emploi au sein du Guichet d'Économie Locale de Molenbeek-Saint-Jean, tandis que F. Limani était enseignant. Ces trajectoires confirment une corrélation étroite entre l'exercice d'une profession liée aux instances publiques et l'ascension vers des responsabilités électorales.

En définitive, le profil de l'élu d'origine albanaise en Belgique se cristallise autour de plusieurs invariants : une socialisation politique préalable et prolongée, une concentration géographique polarisée (nord-ouest bruxellois et Huy), une affiliation prédominante au Parti Socialiste et un capital scolaire élevé (droit, sciences sociales). On observe aussi une féminisation significative de ce corps représentatif. Les résultats électoraux récents actent la mutation sociologique profonde des Albelges : un contraste saisissant sépare désormais les pionniers des années 1950-1960 – caractérisés par un anticommunisme de principe, un faible niveau d'instruction et une structure sociale patriarcale – de cette nouvelle génération de mandataires intégrés aux rouages de la démocratie représentative belge. ▀

[1] K. Gjelošhaj Hysaj : « Les Albelges », in *Agenda Interculturel*, n° 244, juin 2006, pp. 16-18

[2] Terme que nous avons proposé pour nommer les Belges d'origine albanaise installés en Belgique depuis les années 1950 et 1960, dans « Les Albelges » in *Agenda Interculturel*, n° 244, Bruxelles, juin 2006, pp. 16-18.

[3] Michel Roux : « Les Albanais en Yougoslavie - minorité nationale, territoire et développement », éd. Maison Des Sciences De L'homme, avril 1995, p. 548

[4] Demir Gjonaj : « Adaptation des familles de réfugiés albanais en Belgique », mémoire de fin d'étude à la Faculté de Droit de l'Université de Liège 1966-1967, p. 144

[5] Demir Gjonaj, *op. cit.*, p. 95

# ITINÉRAIRES politiques

## Des années 1990 à aujourd'hui

Entretiens  
avec

F. AHIDAR, F. LAANAN, G. MANDAILA MALAMBA & I. NUINO

*C'est à partir des années 1990 que des partis, d'abord de gauche, ont ouvert leurs listes électorales à des candidat-es d'origine étrangère. Ils les recrutaient le plus souvent comme «attrape-voix». En 30 ans, les dynamiques ont changé. Quatre élu-es ont accepté de nous raconter leur parcours politique : Fadila Laanan (PS, 58 ans, ministre pendant 15 ans, aujourd'hui députée au Parlement bruxellois), Gisèle Mandaila Malamba (FDF-DéFI, 56 ans, ancienne secrétaire d'Etat), Fouad Ahidar (Vooruit puis Team Fouad Ahidar, 53 ans, député au Parlement bruxellois), et Ismaël Nuino (Les Engagé-es, 25 ans, le plus jeune des députés et président de la Commission de la Justice à la Chambre).*

### Naissance d'une conscience politique

**Fadila Laanan :** J'ai toujours considéré que j'étais redevable de ce que me donnait la société. Tout a commencé au Foyer des Jeunes à Molenbeek que j'ai fréquenté dès mes 10 ans et qui a façonné ma première intégration dans le socioculturel. Ma famille vivait dans un milieu précaire, où la solidarité a fait partie de mon éducation. J'ai aussi été touchée par le racisme et l'injustice. Plus tard, avec une bande d'universitaires de toutes origines, je me suis impliquée dans l'asbl Jeunesse maghrébine. Nous avions l'impression de faire œuvre utile. Nous voulions changer le monde. Dans l'associatif, j'avais le sentiment de réussir des actions de terrain. Mais je savais que pour faire évoluer les mentalités, il fallait passer du côté politique pour changer les lois. La politique, il faut se l'approprier, sinon c'est elle qui vous garde sous le couvercle.

**Ismaël Nuino :** Depuis toujours, je rêvais de faire médecine. Je suis sorti de rhéto à 16 ans, l'année où l'examen d'entrée en médecine a été instauré. Je m'y étais préparé. Je passe l'examen et j'apprends à la mi-septembre que j'ai raté. La claque est sévère. Je pense d'abord que j'ai raté ma vie. Puis je réfléchis : mais qui a décidé cet examen d'entrée, alors que le pays connaît une pénurie de médecins ? Je commence à m'intéresser au fonctionnement de la politique. C'est là que naît cette conscience que la politique peut avoir un impact énorme sur nos vies.

J'ai eu la chance de tomber sur une pub pour le Parlement Jeunesse de la Fédération Wallonie-Bruxelles, asbl qui organisait des simulations de débats sur des sujets de société. Je m'inscris un peu par hasard et je suis sélectionné. J'y passerai l'une des semaines les plus stimulantes de ma vie.

**Gisèle Mandaila Malamba :** J'ai commencé à m'intéresser à la politique en 2<sup>e</sup> secondaire. Je suivais la guerre du Liban pour



© François Rinschbergh

le cours d'actualité. Comprendre les enjeux et les dessous des cartes a été l'amorce. J'étais aussi déléguée de classe, j'avais cette fibre de défendre les plus fragiles, de dénoncer les problèmes. A 16 ans, j'ai été impressionnée par l'affiche du bourgmestre d'Ixelles en campagne électorale et j'ai assisté par curiosité à quelques réunions des jeunes du PS. Mais j'ai compris, en étudiant sciences économiques, que ma vocation était le libéralisme. A mon sens et comme le disait Louis Michel, « on ne peut pas faire un paradis social dans un désert économique ».

Un jour, à la recherche d'un emploi, un patron d'une entreprise de Vilvoorde m'a dit qu'il ne pouvait pas m'engager à cause de ses clients : ils ne m'accepteraient pas parce que je suis noire. Il a ajouté que si les politiques contraignaient les employeurs à respecter la diversité, il pourrait alors brandir la loi devant ses clients pour l'embauche des personnes d'origine étrangère. Cette rencontre a provoqué un déclic. Si je voulais changer la donne, je devais m'engager en politique.

**Fouad Ahidar :** Mon fil conducteur, ce sont les injustices et harcèlements que j'ai subis quand j'étais gamin. J'en ai fait une force. J'aurais pu devenir harceleur. J'ai préféré apporter ma contribution à la société. J'ai été conseiller et délégué de classe. J'ai été membre puis directeur de la Maison des jeunes à Molenbeek. La première action politique que j'ai menée fut de porter un badge contre les contrôles au faciès de la police. Cela n'a pas toujours plu et on s'est fait arrêter quelques fois, mais au bout du compte on a pu expliquer le problème à Philippe Moureau, le bourgmestre. C'est là que je me suis fait connaître. Comme j'avais lu et mémorisé une étude de Marco Martiniello sur la formation de la police dans les années 1990, j'ai pu dénoncer clairement le racisme structurel.

## Le parti : un choix ou un recrutement ?

**Fadila Laanan :** Jeune étudiante, mon cœur oscillait entre Ecolo et le PS. En terminant une spécialisation en droit public et administratif, Marc Uyttendaele, un de mes professeurs, m'a

conseillée de postuler dans un cabinet ministériel où la chef de cabinet avait des priorités claires : elle recherchait une juriste, jeune, issue de la diversité. Elle m'a engagée en septembre 1993.

**Ismaël Nuino :** J'ai comparé les différents partis, et c'est le cdH qui, bizarrement, m'a le plus parlé – ce n'était pas le parti le plus sexy pour les jeunes. Son côté centriste et nuancé m'a attiré.

**Gisèle Mandaila Malamba :** Un ami m'a invitée à rejoindre le FDF, qui défendait les droits des francophones à Bruxelles et de la minorité francophone en périphérie. Peu de personnes le savent mais il a été le premier parti à avoir un élu d'origine étrangère à Bruxelles. J'ai choisi un parti de centre-droit parce que c'est là qu'on trouvait le plus de conservateurs et de racistes. C'est donc là qu'il faut casser les stéréotypes et affronter les résistances. Ce que je me suis attelée à faire au quotidien.

**Fouad Ahidar :** En 1999, la visite d'un secrétaire d'Etat et de son conseiller à la Maison de Jeunes s'est mal passée. Nous discussions du mode de financement des asbl et j'ai dénoncé leur manque de respect pour notre travail. Deux semaines plus tard, j'ai reçu un appel de sa secrétaire, à la recherche de candidats néerlandophones afin de bloquer le Vlaams Belang qui, en 1999, risquait de devenir le premier parti flamand en Région bruxelloise. J'ai été recruté il y a quasi 30 ans pour une seule raison : stopper l'avancée du Vlaams Belang. Comme je suis bon bilingue, d'origine allochtone, et je faisais du bruit à ce moment-là, ils se sont dit que je pourrais ramener des voix. J'ai accueilli cet appel avec fierté. Je n'avais jamais pensé un instant faire de la politique.

## Etre ou ne pas être un faire-valoir

**Fadila Laanan :** Je faisais partie des jeunes Belges de la diversité. A mes débuts dans les cabinets, j'étais quasi la seule « Arabe » – en fait, je suis d'origine rifaine donc amazighe. Je n'ai jamais été utilisée par mes patrons comme « l'Arabe de service » parce qu'en fait il n'y avait aucune politique de la diversité à l'époque : on ne

s'intéressait pas aux quartiers populaires. Quand les partis ont commencé à s'y intéresser, ce fut d'abord par calcul électoral.

**Ismaël Nuino :** Je n'ai jamais évoqué mes origines pendant la campagne, ou alors de manière anecdotique. D'abord parce que je ne m'identifie pas comme belgo-marocain, dans le sens où je ne me sens pas obligé de me mettre dans cette case et de revendiquer ma diversité. J'ai vécu à Charleroi, dans un environnement diversifié mais qui ne me renvoyait pas à ma diversité. A mes débuts, des personnes politiques bienveillantes m'ont dit de faire attention à ce qu'on ne me coince pas dans une case, l'ayant subi eux-mêmes.

J'aurais détesté qu'on me demande de m'exprimer sur l'abattage rituel et que ce soit le premier prisme par lequel on me regarde, même si ma culture m'apporte une vision supplémentaire sur la question. Au sein du parti, personne ne m'a regardé par ce prisme. Je pense que je montre que je suis compétent et travailleur, que je mérite d'être là. J'ai peut-être aussi la chance de ne pas provoquer d'*a priori* négatif ; beaucoup de spéculations circulent sur mon nom et on ne me colle pas facilement une étiquette. Mais je ne saurais jamais dire à quel point ça aurait pu m'embêter si ça n'avait pas été le cas. J'ai davantage couru le risque d'être considéré comme le « jeune de service » que « l'étranger de service ».

**Gisèle Mandaila Malamba :** J'ai choisi le FDF pour ses valeurs, notamment la défense des minorités ; je me suis engagée pour améliorer la société. De manière cash, je le dis souvent au parti et à la communauté : je ne suis pas la Noire de service ! Ce n'est pas toujours à moi de représenter le parti dans tous les événements des Africains, non pas que je ne le veuille pas, mais il faut que les Belgo-belges du parti y participent aussi. Cela participe à la cohésion sociale. C'est du donnant-donnant. On a besoin des voix des Africains ; il faut aussi aller à leur rencontre. Depuis mon arrivée chez DéFI, cela est devenu une réalité.

**Fouad Ahidar :** En 1999, le sp.a m'a placé en 4<sup>e</sup> position sur la liste sans me consulter. Je ne me suis jamais considéré comme faire-valoir parce que j'ai tout de suite eu un bon score, à deux doigts d'être élu dès ma première campagne. Si le s.pa m'avait placé sur sa liste juste comme attrape-voix, il ne m'aurait pas proposé un contrat pour travailler au cabinet de Bert Anciaux juste après les élections. J'ai eu la chance d'avoir une belle continuité. Je ne sens pas avoir été utilisé.

## Le vote ethnique en question

**Fadila Laanan :** Mon élection en 2004 n'est pas le fruit du vote ethnique dans le sens où j'ai mené campagne à Bruxelles et en Wallonie. Pourtant je me sens redevable de ma communauté d'origine qui, à l'époque, votait massivement pour le PS, ou en tous cas à gauche. Il y avait un automatisme : la majorité des immigrés votaient à gauche et se présentaient comme candidats dans des partis de gauche – ce qui n'est plus le cas aujourd'hui où les candidats issus de l'immigration semblent moins attirés par les combats sociaux. Lorsque je discute avec des collègues de la droite et d'origine maghrébine, je réalise qu'ils ignorent les réalités des quartiers populaires où la précarité fait partie du quotidien. Ils sont perchés ailleurs. J'accepte que tout le monde n'aie pas la même optique ; mais il y a des limites.

**Ismaël Nuino :** Suis-je à côté de la plaque quand je traite des questions socio-économiques ? Pendant la campagne électorale de 2024, je me suis demandé si je devais m'adresser un peu plus à ma communauté. Mais au fil des rencontres, j'ai perçu que beaucoup de gens veulent entendre parler d'autre chose que de Gaza ou de l'abattage rituel. Des mamans qui portaient le voile m'ont remercié pour « avoir parlé à leur intelligence en disant autre chose que ce qu'on veut entendre. Nous et nos enfants avons besoin de gens qui nous parlent comme à n'importe qui d'autre et nous encouragent à entreprendre ». J'avoue avoir senti une fierté.

**Gisèle Mandaila Malamba :** Six mois après mon entrée au FDF, j'ai mené campagne aux élections communales. 27<sup>e</sup> sur la liste, j'ai été élue. Avec mes photocopies maison, j'ai sonné aux portes de tout le monde, j'allais devant les écoles, dans les marchés. Mon slogan « Osons la différence », autrement dit « osez-moi et vous verrez », attirait les gens. A cette époque, je n'avais pas de réseau dans les communautés africaines. Ce n'est qu'une fois élue que la communauté est venue vers moi avec ses problèmes et besoins spécifiques. C'est là que j'ai tissé un réseau pour répondre à des besoins que j'ai appris à connaître.

**Fouad Ahidar :** Ma carrière politique parle pour moi. J'ai été membre du sp.a puis de Vooruit 20 ans ; j'ai démissionné en décembre 2023, suite à un problème sur la discussion sur l'abattage rituel au bureau politique. Comme je restais motivé par la politique, avec une équipe diversifiée qui n'a rien à voir avec

le communautarisme, nous avons créé notre programme et la Team Fouad Ahidar – le parti porte mon nom car nous n'avions ni le temps ni les moyens de faire savoir autrement que nous existions, à 4 mois des élections.

Je travaille depuis 2004 sur des dossiers de logement, d'emploi, de mobilité, de lutte contre le harcèlement, de pouvoir d'achat, de sécurité, de propreté, etc. Quand le sp.a est venu me chercher en 1999, j'étais musulman – et je le suis resté. Pourtant, avec Team Fouad Ahidar, me voici soudain soupçonné de vouloir imposer la charia en Belgique. C'est faire insulte aux 37.000 électeurs et électrices de TFA. Certains refusent de voir que nous plaçons l'humain au centre de notre programme, avec l'Etat de droit pour cadre.

**A propos du risque de « schizophrénie politique » qui pourrait les coincer entre deux contraintes, et décrit en ces termes par Marco Martiniello en 1998<sup>1</sup> : « D'une part, les partis pouvaient essayer d'utiliser [les élus d'origine étrangère] pour attirer le nouvel électorat d'origine étrangère. Dans cette optique, le rôle principal des élus d'origine immigrée était uniquement d'être présent et non pas de proposer des idées et des actions politiques (...). D'autre part, les Belges d'origine étrangère et les associations d'immigrés pouvaient chercher à instrumentaliser les élus et tenter d'en faire des leaders ethniques porteurs de revendications communautaires ou particularistes ».**

**Fadila Laanan** : Je ne me retrouve ni dans l'une ni dans l'autre. Je ne me suis jamais sentie instrumentalisée. Je ne me suis jamais tue. De plus, une fois élue, je suis devenue ministre, j'étais donc aux manettes. Bien sûr, certains candidats ont fait campagne sans être dupes ; ils savaient que le parti les utilisait pour comptabiliser des voix, et ils faisaient le job. Mais je ne voudrais pas qu'on les stigmatise. Je suis un peu l'exception par rapport aux autres élus attrape-voix et que le parti instrumentalisait. A leur décharge, en tant que membres d'un groupe politique, on ne peut pas voter n'importe quoi, n'importe comment. On ne peut donc pas dire qu'on instrumentalise plus les élus d'origine étrangère.

Je ne me suis jamais sentie obligée de devoir faire des concessions à ma communauté d'origine parce que j'en étais issue et que j'avais été élue sans doute très largement grâce

à leur soutien. Par contre je leur étais redevable d'avoir une attention sur la diversité. J'ai ainsi ouvert la culture à la diversité.

**Ismaël Nuino** : J'ai voté récemment une loi qui permet la déchéance de nationalité pour les binationaux en cas de crime grave. Des personnes de l'opposition et du secteur associatif m'ont critiqué en faisant référence à mes racines. En m'interpellant de la sorte, ils participent à la ségrégation des élus d'origine étrangère. Je ne fais pas de la politique en pensant tous les matins à ma double nationalité. Je suis même plutôt fâché quand on me renvoie à mes origines. Pourquoi devrais-je défendre des binationaux qui ont commis des crimes graves, du fait que je suis moi-même binationnel ? Par contre, je suis touché lorsque David Clarinval affirme que la moitié des chômeurs exclus ne sont pas belges. J'ai réagi par un post très clair et exigé des excuses.

**Gisèle Mandaila Malamba** : Tous les partis politiques sont contraints de jouer l'ouverture, notamment pour caresser l'électorat – il ne faut pas se le cacher. Nous, les personnes d'origine étrangère, les mettons aussi devant leurs responsabilités sociétales.

Au début, la majorité des candidats d'origine étrangère ont été recrutés par les partis pour avoir leurs voix, sans plus. Le parti les plaçait au bas de la liste, en pensant qu'ils ne seraient pas élus. Parmi la population noire, on a ainsi utilisé des « mamans » ou des « papas » peu instruits, qui parfois ne parlaient pas bien français ; quelque part, cette méthode ridiculise la communauté. C'est gênant dans le sens où ces candidats, une fois élus, ne savent pas défendre le programme. Il m'est arrivé de devoir expliquer les rouages institutionnels à des élus d'origine africaine d'autres listes que celle de DéFI. Je ne suis pas passée par cette case-là puisque j'ai d'abord lu le programme du FDF, et seulement après j'ai choisi de m'y engager.

Jusqu'à aujourd'hui, la communauté attend de nous que nous nous profilons comme « leaders ethniques » porteurs de ses revendications. Elle pense que nous sommes « ses élus d'abord » et que nous pouvons résoudre ses problèmes. C'est normal. C'est un travail d'équilibriste d'expliquer qu'on est les élus de tout le monde mais que, dans ce cadre général, on peut porter des revendications de la communauté, parce qu'on vit et on comprend mieux ses problèmes. Ainsi, on doit être les fers de lance pour les questions spécifiques à la communauté afrodescendante et la défense des migrants. Cependant, quand

un dossier n'aboutit pas pour des raisons objectives, il est normal de recevoir un ordre de quitter le territoire. Il faut pouvoir le dire, même si on se sent pris en otage. Un autre exemple est, lui, en lien avec l'importation des conflits de nos pays d'origine. Je dois sans cesse expliquer que, d'où je suis, je n'ai pas de levier politique pour agir. Mais j'utilise des moyens (comme les propositions de résolution) pour mener ce combat et demander la condamnation et des sanctions contre le régime sanguinaire du Rwanda.

J'ai pu porter aussi des actions politiques restées dans un angle mort. Ainsi, dans le combat contre le racisme fort axé sur les communautés italiennes, turques et marocaines, j'ai pu mettre l'accent sur les discriminations à l'embauche et au logement que subissent les populations noires. Un autre angle mort est le traitement de la drépanocytose qui touche les populations d'origine africaine, du bassin méditerranéen et du sud-est asiatique. J'ai été la première à introduire la question au fédéral pour faire reconnaître cette pathologie comme une maladie chronique, et à la Région bruxelloise pour organiser le dépistage. Concernant les mutilations génitales féminines, j'ai introduit, comme secrétaire d'Etat, l'article 409 dans le code pénal condamnant ces pratiques et son apologie, ainsi que le passeport MGF pour protéger les mères et leurs filles. Il y a aussi la prise en charge de la santé mentale des Afrodescendants, une question que j'ai introduite au parlement, ainsi que le débat sur la décolonisation de l'espace public à Etterbeek, où j'ai été la présidente de la commission.

**Fouad Ahidar :** Je n'ai pas vécu cette schizophrénie politique, mais je l'ai ressentie chez certains.

Le clientélisme à la belge a toujours existé, et il y aura toujours des gens qui continueront à croire que les politiques ont des baguettes magiques pour résoudre leurs problèmes. Ils pensent que nous devons les aider du fait qu'ils nous ont donné leur voix. Or la politique ne consiste pas à trouver des réponses individuelles mais bien des solutions de masse. J'ai trouvé un équilibre en continuant à aider des gens lors de ma permanence tous les mardis.

## En 40 ans, de l'absence de reconnaissance à la banalisation ?

**Fadila Laanan :** Je ne parlerais pas de banalisation. De manière générale, les assemblées sont maintenant très diversifiées en termes de genre et d'origine. Mais une suspicion demeure de la

part de certains. Quand un élu d'origine maghrébine s'exprime un peu trop fort à la tribune, il peut être vite stigmatisé. En réalité, c'est le racisme qui s'est banalisé. Le nombre d'insultes racistes que je reçois révèle à quel point des gens se lâchent complètement, comme s'ils ne se rendaient pas compte que le racisme n'est pas une opinion mais un délit. Et la guerre culturelle menée par certains partis n'aide pas. Même si on a vu une évolution, vivre ensemble reste encore compliqué.

**Ismaël Nuino :** Comme bon centriste, je pense qu'on n'est pas encore tout à fait à la phase de banalisation. Pourtant, dans mon cas, j'ai l'impression d'y être arrivé. Est-ce pour des bonnes ou des mauvaises raisons, je l'ignore. En tous cas, je suis d'abord homme politique, et en plus marocain. Ce qui ne m'empêche pas de reconnaître les difficultés que peuvent vivre d'autres élus discriminés.

**Gisèle Mandaila Malamba :** Je n'aime pas le mot banalisation, trop dénigrant. Je dirais normalisation. Vu la configuration sociodémographique de notre Région et des grandes villes, il devient de plus en plus normal d'avoir les élu-es qui représentent la société dans sa diversité. Mais pour certaines personnes, cela ne va pas de soi. Je l'ai vécu et je le vis encore par moment. Certaines personnes me demandent de rentrer faire de la politique dans mon pays. Je leur pose alors la question : c'est quoi mon pays ?

**Fouad Ahidar :** La représentativité de la diversité est logique au niveau de la Région de Bruxelles, comparé à la Flandre et à la Wallonie, même s'il reste probablement des communautés sous-représentées parmi les élu.es. Je crois que le Belge ou le Bruxellois veut des représentants qui lui garantissent la sécurité, la propreté, le logement, bref des thèmes qui le touchent personnellement. A côté, certains ont peur du grand remplacement ou de l'islam. Nous devons les rassurer. Dans notre pays, plus d'un million de personnes prennent des médicaments pour dormir ; le taux de suicide est le plus important d'Europe après la Finlande ; le pouvoir d'achat est en grande dégringolade. Et pourtant, le hijab semble le souci majeur de certains. Ils sont en décalage total avec le terrain. ▀

Propos recueillis par **N. C.**

[1] Extrait de l'article de Marco Martiniello, « Les élus d'origine étrangère à Bruxelles : une nouvelle étape de la participation politique des populations d'origine immigrée », in *Revue européenne des migrations internationales* n° 2, vol. 14, 1998, p. 144.

# DU STADE à l'hémicycle

Collaborateur scientifique  
SciencePo ULB-CEVIPOL

Kolè GJELOSHAJ HYSAJ

*Cet article explore les trajectoires politiques de sportifs d'origine étrangère en Belgique, un champ encore peu documenté. Sans viser l'exhaustivité, nous présentons des profils, en soulignant la portée symbolique de la réussite sportive comme vecteur d'intégration et de reconnaissance publique politique.*

**P**ierre Kompany, Béa Diallo, Thierry Witsel, Silvio Proto, Aisling D'Hooghe ..., tous des femmes et hommes issus de l'immigration, pour qui le sport est apparu comme un levier permettant de dépasser certaines barrières sociales ou ethniques. Leur notoriété a facilité l'accès à la sphère politique en attirant les partis, les médias et les électeurs, tout en les positionnant comme des figures de réussite de la diversité.

Cette image est parfois mobilisée par les partis pour élargir leur représentativité. Toutefois, leurs trajectoires s'accompagnent de tensions : leur légitimité peut être remise en question, notamment en raison d'un manque supposé d'expérience politique ou d'une assignation à leurs origines. Ils doivent ainsi composer, peut-être plus que d'autres, entre plusieurs identités : sportive, citoyenne et politique.

## Des parlements fédéraux aux ancrages locaux

Il existe actuellement, au sein des deux chambres fédérales, deux personnalités emblématiques de cette diversité : Thierry Witsel au Sénat et Pierre Kompany à la Chambre des représentants. Le premier est né en Martinique et le second au Zaïre (actuelle RDC). Thierry Witsel a évolué dans le futsal en première division belge (Union 4200 Ougrée, ONU Seraing, RP ANS Ougrée), a pratiqué le handball au club Saint-Joseph et l'athlétisme au RFCL Naimette, avant d'entraîner les jeunes au Standard de Liège. Pierre Kompany, quant à lui, a joué pour le club de référence africain, le TP Mazembe, ainsi qu'au KRC Malines, alors en deuxième division belge. Ce dernier est devenu le premier bourgmestre subsaharien en Belgique, à Ganshoren. Thierry Witsel s'implique par ailleurs activement dans la lutte contre le racisme via son association « Stop Racism in Sport ». Tous deux partagent une caractéristique distinctive : le succès et la notoriété planétaire de leurs fils

respectifs, Axel et Vincent, cadres de l'équipe nationale de football, ce qui leur a conféré une visibilité et une crédibilité accrues.

Dans le domaine du ballon rond, citons également Karim Chaïbaï. Ancien international de futsal et treize fois champion de Belgique, il est échevin des Sports, des Infrastructures sportives et de la Jeunesse à Charleroi depuis 2018, fonctions dans lesquelles il a été confirmé en 2024. Des compétences similaires sont exercées par Walter Baseggio à Tubize (de 2018 à 2024) et par Silvio Proto à Braine-l'Alleud depuis 2024. Ces deux anciens internationaux belges, joueurs emblématiques d'Anderlecht, sont nés de nationalité italienne avant d'acquérir la nationalité belge dans les années 1980.

À ces élus, sportifs de haut niveau, s'ajoutent de nombreux responsables ayant pratiqué le sport à un échelon amateur, mais avec une implication et une structuration de long terme. Nous pouvons citer pour l'exemple Vincent Sampaoli, ancien député wallon et échevin à Andenne, qui fut gardien de but pour les clubs de Groyne, Sclayn, Seilles ou Haltinne ; Massimo Falasca, échevin à Mons, passé par le RAEC Mons et Saint-Symphorien ; Yakhlef El Mokhtari, échevin des Sports à Crisnée, ancien joueur et président de la J.S. Kemexhe Crisnée ; Mauro Lenzini, ancien bourgmestre d'Oupeye et député wallon, qui a évolué au FC Hermée.

## Diversité des disciplines

Au-delà du football, un nombre significatif d'élus est issu des arts martiaux ou des sports de combat. L'exemple le plus emblématique est sans doute Béa Diallo. Championne de Belgique, du Benelux et du monde de boxe, il fut échevin et premier échevin à Ixelles, ainsi que député régional, avant de devenir ministre de la Jeunesse et des sports en Guinée (2021-2024). Il incarne un rare exemple de personnalité ayant exercé des fonctions politiques tant dans son pays d'adoption que dans celui de ses origines, illustrant parfois un besoin de prouver sa réussite auprès de la « terre des ancêtres ».

À Saint-Ghislain, le Fortunato Boxing Club Baudour est présidé par le premier échevin de Quaregnon, Calogero Fortunato. Dans la même discipline, le Dinantais d'origine arménienne Alex Miskirtchian, champion de Belgique et d'Europe, a effectué un passage éclair au conseil communal de sa ville durant la législature 2018-2024. Enfin, notons que le champion du monde de kickboxing Valon Basha, né au Kosovo, s'est présenté aux élections régionales de 2009 sur la liste cdH, sans toutefois remporter de siège.

D'autres sports émergent également. Aisling D'Hooghe, reconduite en 2024 comme échevine à Waterloo, est née d'une mère jamaïcaine. Sa carrière de haut niveau s'est construite comme gardienne de l'équipe nationale de hockey sur gazon (les Red Panthers), avec laquelle elle a participé aux JO de Londres en 2012. Citons aussi Carlo Di Antonio, ministre wallon de 2011 à 2019 et bourgmestre de Dour, qui s'est illustré en athlétisme en devenant champion de Belgique universitaire de cross-country et sur 5.000 m.

## De l'effort à la gestion

Le nombre de personnalités issues de l'immigration présentant un profil sportif, qu'il soit professionnel ou amateur de haut niveau, mérite une analyse approfondie. Ces trajectoires reflètent une dynamique complexe de parcours de vie mêlant capital médiatique, capital social, ancrage local et stratégies artisanes.

La légitimité de ces acteurs repose sur une méritocratie par l'effort (le sport) venant valider une méritocratie par le service (la politique). Pour certains, les racines migratoires sont un levier stratégique ; pour d'autres, elles ne constituent pas un sujet central. En définitive, le sportif en politique réussit lorsqu'il parvient à transformer son image de « champion de tous » en celle de « gestionnaire pour chacun », quel que soit son parcours initial. ▀

**Au Grand-Duché du Luxembourg**

Responsable  
du CEFIS Sylvain BESCH

# **Des votants AUX ÉLUS**

*Lors des dernières élections communales belges, en octobre 2024, 15 % des étrangers se sont inscrits pour pouvoir bénéficier du droit de vote. C'est très peu. Des obstacles peuvent expliquer cette faible implication; notamment, l'exigence irrévérencieuse demandée aux personnes non européennes de signer une déclaration s'engageant à respecter la Constitution, ou encore le fait que les informations ne sont disponibles que dans les trois langues nationales. Ces deux obstacles n'existent pas au Grand-Duché du Luxembourg où le taux d'inscription est de 20 %, bien qu'une sous-représentation de la diversité persiste à l'échelle des personnes élues. Nous nous penchons ici sur les pratiques associatives et institutionnelles de notre Etat voisin tout aussi multiculturel.*

Groupe de multiplicateurs et multiplicatrices pour les élections européennes de juin 2024. Leur rôle est de sensibiliser les publics peu atteints par les canaux institutionnels.

© Cefis





out d'abord, il est important de donner quelques éléments de contexte sur la société multiculturelle et le droit de vote au Luxembourg. Le Luxembourg est une société multiculturelle composée de 167 nationalités. Au 1<sup>er</sup> janvier 2025, 47 % des résidents adultes étaient de nationalité étrangère, dont 77 % originaires de l'Union européenne. Par ailleurs, 24 % des Luxembourgeois

possèdent une double nationalité.

Au 31 mars 2025, le marché de l'emploi luxembourgeois comptait 496.490 salariés. Parmi eux, 70 % étaient des ressortissants étrangers et 30 % des citoyens luxembourgeois. La main-d'œuvre salariée se composait également de 46 % de travailleurs frontaliers et de 54 % de résidents.

## Elargissement progressif du droit de vote communal

Depuis les élections communales de 1999, les citoyens de l'Union européenne vivant au Luxembourg peuvent voter aux élections communales s'ils s'inscrivent sur les listes électorales. En 2003, ce droit a été étendu aux ressortissants de pays hors Union européenne. En 2011, ces derniers ont également obtenu le droit de se présenter comme candidats, à condition de résider au Luxembourg depuis au moins cinq ans.

La réforme électorale de 2022 a supprimé la condition de résidence minimale (contrairement à la Belgique où les étrangers hors EU doivent y résider, à titre principal, depuis 5 ans au moins). Désormais, toute personne étrangère majeure légalement domiciliée au Luxembourg peut s'inscrire sur les listes électorales communales, sauf les demandeurs de protection internationale et les bénéficiaires de la protection temporaire. Aujourd'hui, le Luxembourg fait partie des pays qui accordent le droit de vote et d'éligibilité aux ressortissants de pays tiers sans condition de durée de résidence. Avec l'Irlande, il possède l'un des cadres les plus favorables de l'Union européenne pour la participation électorale des résidents étrangers.

Depuis 2018, l'inscription sur les listes électorales peut aussi se faire en ligne. Comme en Belgique, le vote est obligatoire

une fois que l'on est inscrit sur les listes électorales. Cependant, malgré l'élargissement du droit de vote, les taux d'inscription et de participation restent faibles.

## Agents multiplicateurs au sein de leur communauté

Depuis 2004, le ministère chargé de l'intégration organise des campagnes nationales de sensibilisation à l'inscription sur les listes électorales destinées aux résidents de nationalité étrangère. Intitulée « Je peux voter », cette campagne comprend notamment des journées nationales d'inscription, du matériel d'information multilingue, un site internet dédié, ainsi que des aides financières destinées aux communes et aux acteurs de la société civile menant des actions de sensibilisation.

Dans ce cadre s'inscrivent les actions des multiplicateurs, initiative phare du CEFIS. Depuis 2005, le CEFIS forme des multiplicateurs à chaque échéance électorale. Il s'agit de personnes, étrangères ou luxembourgeoises, occupant une position influente au sein de leur communauté ou de leur réseau social. Grâce à leur capital social, elles diffusent des informations sur les élections et encouragent leur entourage à s'inscrire sur les listes électorales, créant ainsi un effet de contagion sociale. Pour les élections communales de 2023, le CEFIS a organisé 21 formations (en français, anglais et portugais), réunissant au total 311 participants.

## Un taux d'inscription en progression

Le taux d'inscription sur les listes électorales est en grande partie le résultat des nombreuses actions de sensibilisation menées par les associations et les communes. Sans ces initiatives, une baisse progressive du nombre d'inscrits serait probable.

De manière générale, le taux d'inscription progresse d'une élection à l'autre. Une exception apparaît toutefois entre 2017 et 2023, où il est passé de 22,7 % à 19,8 %. Cette baisse s'explique principalement par la réforme électorale de 2022, qui a supprimé la condition de résidence minimale de cinq ans pour pouvoir s'inscrire. Cette réforme a fortement augmenté le nombre de personnes éligibles, ce qui a mécaniquement fait diminuer le taux d'inscription.



Au CEFIS, Centre d'étude et de formation interculturelles et sociales

## Observatoire de la participation électorale des résidents étrangers au Luxembourg



Depuis 1999, le CEFIS assume le rôle d'Observatoire de la participation électorale des résidents étrangers aux élections communales et européennes. A ce titre, il suit de manière diachronique l'évolution de l'électorat actif et passif des personnes de nationalité étrangère au Grand-Duché du Luxembourg, en s'appuyant sur des méthodologies mixtes, quantitatives et qualitatives. Le dernier bilan porte sur les élections communales de 2023 ainsi que sur les élections européennes de 2024. Il analyse notamment les taux d'inscription des ressortissants étrangers selon différentes variables socio-démographiques, ainsi que l'électorat passif à savoir les candidats et les élus. En complément, le CEFIS a publié une étude spécifique, consacrée à la diversité culturelle des candidats aux élections communales, mobilisant des indicateurs migratoires allant au-delà du seul critère de nationalité.

Par ailleurs, des analyses réalisées par le CEFIS entre deux élections montrent une baisse du nombre d'inscrits lorsque les campagnes de sensibilisation sont absentes. Un autre facteur joue également un rôle : lorsque des étrangers inscrits obtiennent la nationalité luxembourgeoise, ils sont transférés vers les listes électorales des citoyens luxembourgeois. Entre 2017 et 2023, l'électorat luxembourgeois a ainsi augmenté d'environ 31.000 personnes (+12,4 %), notamment en raison des réformes de la nationalité qui ont facilité l'accès à la double nationalité.

Le taux d'inscription des citoyens de l'Union européenne est d'environ 21 %. Les taux les plus élevés sont observés parmi les ressortissants d'Europe du Nord et du Centre, notamment dans les pays voisins du Luxembourg. Ces populations ont en moyenne un niveau d'éducation plus élevé et occupent souvent des emplois qualifiés.

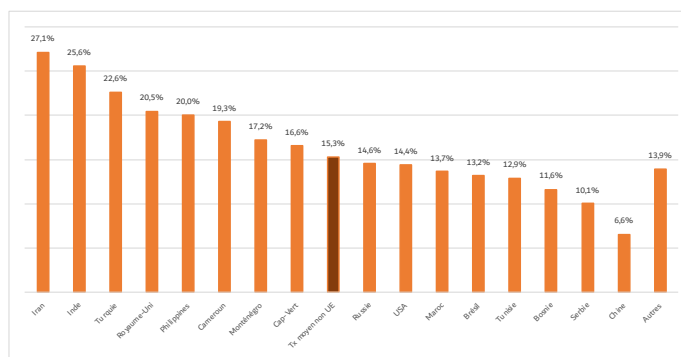
À l'inverse, les taux d'inscription sont plus faibles parmi les ressortissants d'Europe du Sud et de l'Est. Par exemple, la communauté portugaise comprend une proportion importante de personnes moins qualifiées et parfois moins familiarisées avec la participation électorale. Pour les ressortissants d'Europe de l'Est, leur adhésion plus récente à l'Union européenne peut également jouer un rôle.

Cependant, la situation varie fortement selon les communes. Dans certaines d'entre elles, le taux d'inscription des Portugais dépasse 30 %. Cela peut s'expliquer par un fort ancrage local et par la présence de leaders communautaires qui encouragent la participation.

Le taux d'inscription des ressortissants de pays tiers est d'environ 15,3 %. Certaines communautés, comme la communauté indienne, présentent toutefois des taux relativement élevés, en raison d'un niveau de qualification élevé et de la présence de personnes influentes qui mobilisent leur entourage.

La durée de résidence est un facteur déterminant : plus une personne vit depuis longtemps au Luxembourg ou dans sa

### Le taux d'inscription des ressortissants de pays tiers sur les listes électorales communales en vue des élections communales du 11 juin 2023



Source : CTIE/MFSVA, CEFIS asbl

commune, plus la probabilité qu'elle s'inscrive est élevée. Le taux d'inscription est de 12 % pour les résidents présents depuis moins de cinq ans, contre 24 % pour ceux qui vivent au Luxembourg depuis plus longtemps.

Enfin, l'âge joue également un rôle important. Le taux d'inscription augmente avec l'âge : il est d'environ 5 % chez les moins de 25 ans, contre 31 % chez les 65-74 ans. Les jeunes représentent donc un important potentiel de mobilisation électorale.

### Des bonnes pratiques de mobilisation

À partir du recensement des actions de sensibilisation et des pratiques administratives, l'analyse des communes ou des communautés présentant des taux d'inscription plus élevés, notre recherche a permis d'identifier plusieurs bonnes pratiques favorisant l'inscription.

## 1. Mobilisation stratégique des multiplicateurs

Dans un contexte national caractérisé par une forte proportion de résidents étrangers et un important multilinguisme, l'intervention de multiplicateurs dans la langue d'origine des publics constitue un facteur clé de confiance et d'efficacité. Les multiplicateurs issus de groupes linguistiques spécifiques peuvent faciliter l'accès à certains publics moins atteints par les canaux institutionnels.

Trois formes principales de mobilisation ont été identifiées :

- L'activation des réseaux communautaires qui mobilise les réseaux associatifs, culturels, nationaux, familiaux ou amicaux, fondés sur des liens d'appartenance partagés.
- La mobilisation de proximité repose sur des relations plus informelles : collègues, voisins ou contacts personnels. Elle permet de toucher des personnes moins connectées aux réseaux associatifs. Les multiplicateurs misent sur des discussions individuelles et la sensibilisation informelle.
- Enfin, des initiatives hybrides combinent ces deux approches, ce qui permet d'élargir la diffusion de l'information, de dépasser les frontières communautaires et d'atteindre des publics plus diversifiés.

## 2. Campagnes multicanaux coordonnées

Les campagnes efficaces reposent sur une combinaison de plusieurs canaux de communication, déployés de manière progressive.

- Envoi de lettres personnalisées multilingues

L'envoi de courriers personnalisés aux personnes non inscrites, dans les principales langues présentes dans la commune, est souvent considéré comme l'une des mesures les plus efficaces, notamment avec des formulaires d'inscription préremplis nécessitant seulement une signature.

- Diversification des canaux de communication

Une campagne efficace combine plusieurs outils :

1. affichage dans les lieux publics et bâtiments communaux ;
2. informations sur le site internet communal avec accès à l'inscription en ligne ; communication sur les réseaux sociaux (visuels, vidéos multilingues). Les vidéos mettant en avant des habitants de différentes nationalités renforcent l'identification

et la diffusion du message ;

3. bulletin communal ;
4. participation à des événements locaux (foires, fêtes, manifestations) ;
5. utilisation de supports standardisés (logo, brochures multilingues, roll-ups).

- Journées locales d'inscription conviviales

L'organisation de journées d'inscription associant information et moments conviviaux (activités familiales, cuisine, rencontres) s'est avéré particulièrement efficace dans certaines communes.

## 3. Sensibiliser les nouveaux arrivants

Proposer l'inscription lors de l'accueil des nouveaux résidents constitue également une pratique prometteuse. Cela peut se faire lorsque la personne s'enregistre comme résident à la commune, ou lors d'événements de bienvenue des nouveaux arrivants organisés par la commune.

## 4. Implication institutionnelle

La sensibilisation des employés communaux à l'importance de la participation électorale contribue à renforcer la cohérence de la démarche. Une communication institutionnelle claire (site internet, affichage administratif, réseaux sociaux) renforce également la crédibilité du dispositif.

## Principaux freins identifiés

Malgré les effets positifs des actions de sensibilisation, plusieurs obstacles persistent :

- méconnaissance du système électoral et du rôle des communes ;
- désintérêt ou méfiance envers la politique ;
- crainte liée à l'obligation de vote ;
- complexité perçue des démarches administratives ;
- barrières linguistiques.

La sensibilisation doit donc s'inscrire dans une démarche continue et à long terme, au-delà des seules périodes électorales.



## Et en Belgique ?

**Participation électorale des étrangers en Belgique : une dimension oubliée de l'intégration ? Ural Manço, Analyse de l'Irfam, décembre 2025.**



Dans cette analyse, l'IRFAM s'efforce de décrire le comportement politique des électrices et électeurs étrangers européens et non européens dans l'UE et singulièrement en Belgique. L'objectif est de mieux comprendre la participation électorale des personnes étrangères et de contribuer à imaginer des initiatives qui pourraient réduire l'écart de participation électorale entre citoyens natifs ou non : une question d'importance dans un contexte planétaire qui voit la montée d'une expression politique conservatrice et identitaire.

## Candidats issus de la diversité culturelle en 2023

Venons-en à l'électorat passif, c'est-à-dire aux candidats et aux élus de nationalité étrangère. Ceux-ci représentent 10 % des candidatures, mais seulement 2 % des élus, ou des conseillers communaux.

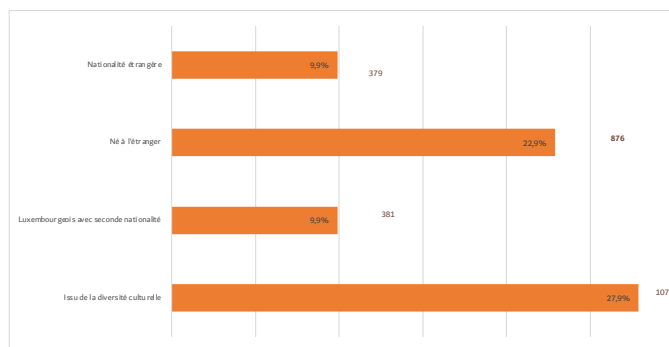
Parmi les 379 candidats étrangers recensés, 335 sont citoyens de l'Union européenne (88,4 %) et 44 proviennent de pays tiers (11,6 %). Au total, 21 ont été élus, tous ressortissants de l'Union européenne. À ce jour, une seule personne de nationalité étrangère a accédé à la fonction d'échevin, tandis qu'aucun étranger n'a encore occupé le poste de bourgmestre.

Rapportée au poids démographique des résidents étrangers, cette situation révèle une forte sous-représentation. Alors que ces derniers représentent 47,2 % de la population éligible, ils ne constituent que 1,9 % des élus. Cet effet d'« entonnoir » illustre l'ampleur du décalage, d'autant plus marquant si l'on considère le rôle économique important joué par les résidents étrangers, notamment parmi les salariés.

Afin d'analyser plus finement la participation politique des personnes d'origine étrangère, le CEFIS ne s'est pas limité à la seule nationalité des candidats. L'étude a également pris en compte le pays de naissance ainsi que la présence d'une seconde nationalité chez les candidats luxembourgeois. Sur cette base, un indicateur composite de diversité culturelle a été élaboré. Les résultats montrent que la diversité des candidats est bien plus importante que ne le suggère la seule proportion d'étrangers. Cette tendance se retrouve dans l'ensemble des partis politiques. Si le nombre de candidats de nationalité étrangère est comparable à celui des Luxembourgeois disposant d'une seconde nationalité, la proportion de candidats nés à l'étranger est nettement plus élevée.

Au total, l'indicateur composite fait apparaître une diversité culturelle de 27,9 % parmi les candidats. Autrement dit,

**Diversité culturelle des candidats aux élections communales de 2023**



Source : CTIE/RNPP, CEFIS asbl

la diversité mesurée selon cet indicateur est 2,8 fois plus élevée que celle observée en se basant uniquement sur la nationalité étrangère.

Il n'en demeure pas moins qu'une sous-représentation significative des personnes d'origine étrangère persiste au regard de leur poids démographique. Cette situation conduit à sous-utiliser des compétences linguistiques et culturelles susceptibles d'enrichir et de diversifier le paysage politique local.

Dans cette perspective, il apparaît nécessaire de lever les obstacles institutionnels, sociaux et symboliques qui freinent leur implication politique. Les partis politiques sont ainsi directement interpellés : ils sont appelés à intégrer plus largement la diversité au sein de leurs structures et sur leurs listes de candidats, mais aussi à encourager activement les candidatures de personnes issues de ces parcours. ▶

# Le MODÈLE de La Goulette

*La collection intitulée « Tunisie plurielle »<sup>1</sup> s'est fixé comme but de dépasser la vision unilatérale d'une identité tunisienne construite autour du seul élément arabo-musulman et de retrouver la mémoire des minorités ethniques et religieuses diverses qui ont construit cette identité. L'exemple à travers le livre de Jamel Eddine Aouini sur Les Italiens de La Goulette (1881-1956). Ou comment échanger en harmonie avec l'Autre.*



ouvrage de l'historien tunisien Jamel Eddine Aouini se penche sur la présence massive des Italiens dans un faubourg de Tunis, de 1881 jusqu'à l'indépendance de la Tunisie<sup>2</sup>. Le contexte est évidemment le régime colonial, mais

les Italiens vivant dans ce quartier appelé « La Goulette » se situent socialement (et ethniquement) entre les colonisateurs et les colonisés, et souvent plus proches de ces derniers.

## Siciliens émigrés

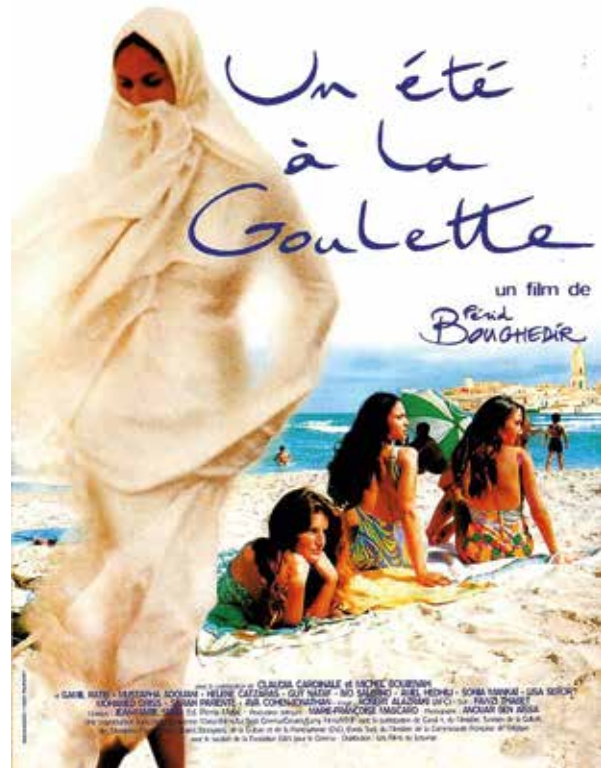
Ce sont pour la plupart des pêcheurs siciliens qui, en quête d'une meilleure vie, ont fait le voyage inverse des Africains d'aujourd'hui et ont traversé la Méditerranée du Nord au Sud. Dans un premier temps, ils vivent différemment des « autochtones » mais en harmonie. Peu à peu,

ces voisins vont pratiquer une cohabitation étroite et pacifique qui les mène du multiculturalisme – où chaque groupe vit sa culture sans interaction avec les « Autres » – à l'interculturalisme où les différentes cultures interagissent et se mêlent.

L'historien tunisien a trouvé ses exemples dans des sources aussi diverses que les archives municipales de La Goulette, les Archives nationales de Tunisie et de France mais aussi dans les témoignages oraux de vieux Tunisiens comme de vieux Italiens.

Des similitudes sont frappantes entre les villages siciliens d'origine et La Goulette, tant dans les constructions que dans la nourriture ou le « code de l'honneur » commun aux deux rives de la Méditerranée. Comme l'avait fait remarquer la comédie « Un été à La Goulette » (film de Férid Bougedir, 1996), un père sicilien n'était pas plus « laxiste » envers la conduite de sa fille qu'un père tunisien, même si la plage de La Goulette était déjà mixte, et accessible en maillot, depuis 1930.

L'auteur relève de nombreuses interactions entre les deux groupes – vivant une cohabitation permanente – dans la langue, la cuisine, l'habitat et les fêtes. Les similitudes climatiques ont entraîné la culture des mêmes légumes et mêmes céréales. Si les Italiens introduisent les pâtes, la ricotta et le concentré de tomates, ces éléments deviennent



en parler populaire tunisien maqrana (macaronis), rigoutta et salsa. Les noms des poissons sont aussi importés (trillia – seppie ...), comme les bashkrutu (biscotti ou biscuits), la rozata (orzata en italien, boisson aux amandes) ou le couscous au poisson apporté une première fois par les Arabes en Sicile puis réexporté en Tunisie.

## Chrétiens et musulmans

La religion continue évidemment à séparer les deux groupes mais les témoignages sont étonnants : quelques jeunes filles italiennes se sont converties à l'islam pour épouser des musulmans, mais surtout les fêtes religieuses sont l'occasion de réjouissances communes. Une ambiance conviviale accompagne la rupture du jeûne de Ramadan vécue ensemble. On échange des plats, on se félicite. Une témoin tunisienne assure que les Siciliens faisaient Ramadan ! En tous cas, ils s'abstenaient de manger en public ce mois-là. Une autre rappelle qu'elle a été demoiselle d'honneur dans un mariage sicilien. Naissances et deuils sont vécus ensemble.

Mais le plus étonnant sans doute est la procession de la Madone, le 15 août, accompagnée des « youyou » joyeux des femmes musulmanes qui, par ailleurs, vivaient une religion dont les « Saints » ne sont pas absents et sont aussi l'objet de processions. Cet âge d'or est évoqué par les témoins avec une nostalgie évidente, mais cet âge d'or prit fin subitement.

## La fin de l'âge d'or

Le déclenchement de la Seconde Guerre mondiale signe une première déchirure dans ce quartier qui vivait de fait ce que l'auteur appelle une « laïcité gouletteuse », partagée par l'imam lui-même, tolérant envers les autres confessions.

Les divisions politiques n'ont pas épargné les Italiens de La Goulette. Le régime de Mussolini a tenté de les séduire et de les embarquer dans les organisations qu'il contrôlait, tandis que la France leur proposait avec insistance de se faire naturaliser. En juin 1940, l'Italie

étant devenue l'ennemie déclarée de la France, les citoyens italiens de 17 à 48 ans sont internés dans un camp. La France procède à des confiscations et des réquisitions de biens italiens. Des Italiens subissent des brimades et sont contraints au travail forcé.

A la fin de la guerre, la situation des Siciliens de La Goulette – mélangés aux juifs<sup>3</sup> et musulmans – redevient normale mais pour peu de temps. Les départs des Italiens se font en effet plus nombreux avec la décolonisation et l'approche de l'indépendance de la Tunisie en 1956, mais les adieux sont souvent difficiles.

## Pourquoi La Goulette ?

Le colonisateur français avait « racisé » les Italiens et les considérait comme d'un statut inférieur. Les Italiens pauvres ne se sont donc pas rapprochés des Français mais ont cohabité avec les colonisés.

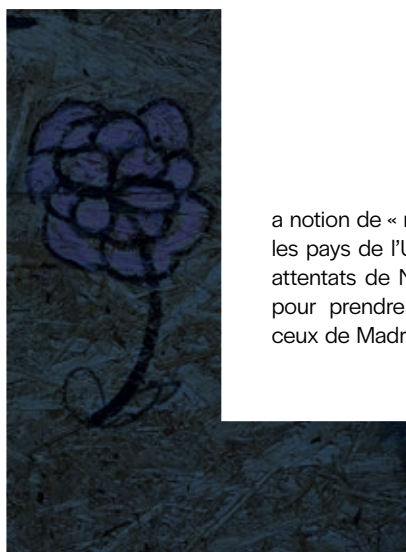
C'est ce statut social commun qui a permis des rapports horizontaux les rapprochant des « autochtones » qui leur ressemblaient tant, face à l'arrogance coloniale. Si La Goulette reste un modèle limité dans le temps, il n'est pas interdit de rêver de le reproduire. ▶

[1] Collection dirigée par Habib Kazdaghi, historien, ancien doyen de la faculté de Philosophie et Lettres de l'Université de la Manouba à Tunis.

[2] Jamel Eddine Aouini, Les Italiens de La Goulette (1881-1956), éditions Santillana 2024.

[3] En 1960, il y avait à la Goulette, 13 synagogues et salles de prière juives.

# La radicalisation est MOINS UN PROBLEME qu'une solution



La notion de « radicalisation » est apparue dans les pays de l'Union européenne à la suite des attentats de New-York du 11 septembre 2001 pour prendre un véritable essor peu après ceux de Madrid et de Londres respectivement commis en 2004 et 2005, et finir par culminer au lendemain des premières attaques commises en Europe au nom de l'organisation État islamique il y a une dizaine d'années maintenant<sup>2</sup>. Les services de renseignement

néerlandais furent les pionniers en la matière, faisant apparaître l'expression pour la première fois dans un rapport publié peu après les attentats de New-York, reliant alors étroitement la notion au problème de l'intégration dite « ratée » des communautés issues des immigrations turque et marocaine<sup>3</sup>. A l'origine, le terme de radicalisation n'est donc pas un concept scientifique, mais bien une notion policière empreinte d'un certain culturalisme.

## Une notion largement contestée

En tant que nouvelle manière de problématiser la violence politique, le terme a rapidement suscité un vif intérêt dans le monde de la recherche, où il a été abordé selon trois grandes perspectives.

Un premier pan de cette littérature se consacre tout d'abord à l'étude du phénomène de la radicalisation en tant que tel, c'est-à-dire comme une réalité ayant une consistance propre et que

*Malgré les nombreux reproches adressés à la notion de « radicalisation », celle-ci a pourtant rencontré un impressionnant succès politique et médiatique. Comment se fait-il qu'un « concept » si décrié, et souvent jugé peu apte à rendre compte de la complexité du réel, ait ainsi su s'imposer dans le débat public ? Poser un regard sociologique sur l'action publique permet d'apporter quelques éléments de réponses à cette troublante énigme...<sup>1</sup>*

© Massimo Bortolini

l'on peut alors travailler à circonscrire et à typologiser, ou encore, dont on pourrait éclairer les dynamiques processuelles et les trajectoires biographiques auxquelles la notion renvoie. Les discours du savoir qui portent sur ce phénomène ont pour double caractéristique d'être à la fois nombreux et traversés par une importante diversité des approches, voire une certaine conflictualité, faisant de ce champ de production scientifique le théâtre d'un véritable « sport de combat »<sup>4</sup>.

Une deuxième approche envisage le problème à partir d'un autre point de vue. Critique de la notion de radicalisation, cette littérature s'attache à étudier sa construction politico-médiatique ainsi qu'à documenter les usages qui en sont faits à travers la presse. On y pointe alors le caractère ambigu de la notion de radicalisation, laquelle, en dépit de sa polysémie, n'en est pas moins stigmatisante, focalisant *in fine* l'attention sur les musulmans, et échouant à apporter un quelconque éclairage aux phénomènes auxquels la notion renvoie.

Une troisième approche enfin, relativement proche de la précédente, s'intéresse à l'action déployée par les États au nom de la lutte contre la radicalisation. Généralement critique également, cette littérature s'intéresse à la radicalisation en tant que catégorie d'action publique inédite, tâche d'en retracer la genèse, d'en spécifier les traits particuliers et d'analyser la manière dont ce « nouveau lieu commun administratif »<sup>5</sup> s'est imposé dans le champ des politiques publiques.

C'est dans cette dernière perspective – celle d'une analyse des politiques mises en œuvre par les pouvoirs publics – que cet article s'inscrit.



Au sein de ce champ de recherche, nombreuses sont celles et ceux à penser que la radicalisation n'est ni un concept, ni même une notion, mais une prénotion<sup>6</sup>, tout à la fois « floue, mal définie, complexe et controversée »<sup>7</sup>. Expression « molle » et « mystificatrice »<sup>8</sup>, celle-ci a bien souvent été dénoncée comme une sorte de « signifiant vide »<sup>9</sup> qui paraît pourtant parfois bien plein et univoque, réduisant le phénomène à sa dimension religieuse et pointant du doigt la communauté musulmane (envisagée comme un tout homogène). A travers les nombreuses analyses critiques qui leurs ont été consacrées, l'on apprend ainsi que les politiques de lutte contre la radicalisation, plutôt que de parvenir à faire reculer le phénomène, seraient surtout parvenues à jeter le soupçon sur une certaine catégorie de la population et à provoquer une certaine paranoïa, tant du côté des publics soupçonnés que des professionnels suspicieux.

Dès lors, comment un tel « concept », tant critiqué et jugé si peu opérant, a-t-il pu connaître une telle diffusion dans le débat public au cours des vingt dernières années et, plus récemment, dans le sens commun ? Si la notion de radicalisation a pu perdurer, ne serait-ce finalement pas parce qu'elle serait « moins un problème qu'une solution »<sup>10</sup> ? C'est à cette question que la sociologie de l'action publique permet d'apporter des éléments de réponse.

## La « radicalisation » : une grille de lecture et non un fait

De nombreux politologues et sociologues invitent à nous méfier d'une conception trop rationaliste de l'action publique, comme si cette action se basait toujours sur un diagnostic précis et une identification des besoins auxquels répondre, sur la définition d'objectifs clairs et mesurables, se déployant de manière linéaire et cohérente. Bien au contraire, la sociologie de l'action publique invite à garder à l'esprit que « les problèmes publics ne sont pas déjà là, identifiables par l'exercice d'une raison universelle, d'une bonne foi devant l'évidence, ni même cliniquement objectivables par le savoir de l'expert »<sup>11</sup>. Ces problèmes sont avant tout socialement construits. Cela signifie qu'ils sont définis (d'une certaine manière), que leur définition a été l'objet d'une

négociation entre acteurs et actrices, et que cette définition n'est ni neutre ni immuable, mais est le résultat d'un rapport de force. Dans cette perspective, l'objet de l'action publique n'est pas seulement de « résoudre des problèmes » : c'est avant tout d'inventer des problèmes. Plus exactement, faire une politique publique, c'est construire une représentation particulière des phénomènes que l'on souhaite ériger en problème public. Il s'agit alors de trouver des noms à donner à ces problèmes, de les définir et enfin, de proposer des solutions en fonction de la manière dont ces problèmes ont été définis<sup>12</sup>.

Pour autant, comme le formule bien le sociologue Hamza Esmili, dire que « la radicalisation n'existe pas [...] ne veut pas dire qu'elle ne soit rien »<sup>13</sup>. L'idée n'est pas de nier l'existence des comportements ayant été regroupés sous l'expression « radicalisation », et encore moins de minimiser la violence de certains actes. Il s'agit plutôt de mettre en évidence le fait que la notion de radicalisation a, pour les autorités publiques ainsi que pour un certain nombre d'experts, été la solution qui a été trouvée pour qualifier un ensemble de phénomènes hétérogènes et, partant, pour proposer une manière d'intervenir sur ces derniers. Cette perspective permet d'adopter un point de vue relativiste nécessaire à la prise de distance avec l'objet qui nous intéresse ici, non pas pour le discréditer *a priori*, mais pour parvenir à atteindre un « relativisme d'ouverture »<sup>14</sup>. Cette posture permet de stimuler l'imagination en invitant à penser que, si certains événements ont été qualifiés et définis d'une certaine façon, ces mêmes événements auraient tout aussi bien pu être nommés et problématisés autrement...et d'autres formes d'interventions auraient pu être imaginées.

Si la notion de radicalisation fonctionne avant tout comme une grille d'interprétation, et si cette approche tend à se maintenir dans le temps, que permet-elle concrètement de penser et de mettre en œuvre ?

## A quoi sert la notion de radicalisation ?

L'enquête menée par le sociologue Clément Beunas sur la trajectoire médiatique de cette notion en France révèle qu'en 1999, sur l'ensemble

*La notion de radicalisation permet tout  
d'abord à un champ d'expertise d'exister.  
Au regard de l'important engouement  
que suscita ce terme, d'aucuns  
ne tardèrent d'ailleurs pas à dénoncer  
– en Belgique comme ailleurs –  
l'émergence d'un véritable « business  
de l'antiracisme » alors envisagé  
comme un nouveau « créneau porteur ».*

de la presse française, « seuls 184 articles mentionnaient le terme radicalisation. En 2016, ils étaient plus de 10.000 »<sup>15</sup>. Il souligne ainsi que « si elle a pu se développer au point de faire figure d'évidence, c'est que la radicalisation remplit certaines fonctions ».

La notion permet tout d'abord à un champ d'expertise d'exister. Au regard de l'important engouement que suscita ce terme, d'aucuns ne tardèrent d'ailleurs pas à dénoncer – en Belgique comme ailleurs – l'émergence d'un véritable « business de l'antiradicalisme »<sup>16</sup> alors envisagé comme un nouveau « créneau porteur » : multiplication des subventions nationales, européennes ou de fondations privées, proliférations d'experts, création de *spin off* et de programmes de formations universitaires, hypothétique mise sur pied de centres de « déradicalisation », sans oublier le véritable marché des outils d'évaluation du risque qui a émergé ces dernières années. Tout cela fonderait la « nouvelle économie de l'antiradicalisme et de la déradicalisation »<sup>17</sup>, prouvant, si besoin en est, que, en Belgique du moins, « le terrorisme fait vivre plus de gens qu'il n'en tue »<sup>18</sup>.

Ensuite, la notion de radicalisation permet aussi – cela a déjà été évoqué – de donner un sens à des événements et des comportements au départ jugés incompréhensibles. Le terme propose en effet une nouvelle perception des phénomènes de violence politique et de terrorisme qui invite les autorités (renseignement, police, ...) à déplacer leur regard d'une attention centrée sur la figure du « militant radical » à une attention centrée sur celle du « radicalisé en puissance ». La focale se déplace ainsi de la surveillance de collectifs militants traditionnels, à la surveillance d'individus à risque et de leurs trajectoires personnelles.

En individualisant la menace, la notion de radicalisation tend à psychologiser la question, à dépolitiser les enjeux et, surtout,

permet de décrédibiliser les personnes « radicalisées », celles-ci étant vues comme incapables de porter des revendications politiques claires et assumées, et sont dès lors envisagées comme des individus immatures et vulnérables ayant été (à la voie passive donc) manipulés. Parce qu'elle

invite à considérer l'idéologie et la religion comme une « offre symbolique » qui s'imposerait à des individus « fragiles », la notion de radicalisation empêche de prendre au sérieux les conditions pratiques de réception de cette offre, c'est-à-dire la demande qui, quant elle, s'explique à travers la prise en compte de facteurs structurels (chômage, exclusion, racisme, ...) qui façonnent un contexte producteur de tentations radicales.

Enfin, la notion de radicalisation a permis de justifier le déploiement d'une action publique globale et réticulaire. Comme le dit bien l'OCAM (Organe de coordination pour l'analyse de la menace) qui en a fait sa devise : « Un réseau est nécessaire pour vaincre un réseau ». Alors que les militants radicaux, perçus comme engagés en pleine conscience dans la violence politique, peuvent être pris en charge par le seul système pénal, les radicalisés devraient, quant à eux, faire l'objet de l'attention d'une multitude d'acteurs avec lesquels ils sont en contact<sup>19</sup> : leurs enseignants, leurs éducateurs, leurs pys, leurs animateurs socioculturels, leurs référents religieux ou même leurs familles. Comme le souligne le politologue Francesco Ragazzi, les politiques de lutte contre la radicalisation demandent à tous ces intervenants d'utiliser les relations de confiance qu'ils entretiennent avec leurs publics ou leurs proches pour surveiller et signaler de possibles cas de radicalisation. « En un mot, on instille une logique de surveillance dans l'ensemble du corps social », nous dit ce chercheur<sup>20</sup>.

En invitant à s'intéresser à des processus, remontant « plus en amont dans les différentes étapes du passage des individus à



inquiétudes empreintes de stéréotypes, comme l'idée que certains marqueurs capillaires ou que certaines tenues vestimentaires seraient révélatrices d'une supposée radicalisation.

### Faire de nécessité vertu

Mener une politique publique, c'est à la fois produire des diagnostics visant à interpréter le réel et, dans la foulée (par le diagnostic même), proposer des traitements pour le transformer. Dans ce sens, la notion de radicalisation peut être envisagée comme une solution qui a été imaginée pour parvenir à définir un problème et, idéalement, le résoudre. Mais la sociologie de l'action publique ne se borne cependant pas à n'être qu'une « science des solutions imaginaires »<sup>24</sup>. Si cette discipline invite

à se pencher sur la fabrication des problèmes publics, elle propose également de rester attentif aux pratiques concrètes des acteurs de terrain chargés de mettre en œuvre les politiques publiques.

Les notions qui sont inventées pour donner un sens au monde ne s'imposent pas aux individus au point de réduire à néant leurs marges de manœuvre et leurs capacités de réflexion. S'intéresser à ces compétences humaines fait inévitablement buter le regard sur « l'épaisseur du jeu social » et sur les « ruses du sujet »<sup>25</sup>, soit ses capacités à jouer avec les effets de notions (parfois controversées) pour en faire un usage critique et réflexif. ▀

la violence politique»<sup>21</sup>, la notion de radicalisation produit une véritable « rupture d'intelligibilité »<sup>22</sup>. Cette nouvelle perception du problème du terrorisme a eu pour effet de conduire les services de sécurité à élargir le spectre de leurs interventions en dehors de leurs champs d'action traditionnels (police, renseignement, contrôle et répression). C'est alors une logique de « sécurité préventive » que la notion de radicalisation permet de renforcer. Du côté du monde de la recherche, la multiplication des dispositifs de surveillance et le souci de neutraliser des individus « radicalisés » avant qu'ils ne passent à l'acte susciterent de fortes préoccupations. Plusieurs ont en effet dénoncé les dérives de cette logique pénale prédictive, qui n'est pas sans rappeler quelques fictions dystopiques bien connues<sup>23</sup>. Anticiper un passage à l'acte terroriste suppose en effet de pouvoir en détecter les signes avant-coureurs (les fameux « signaux faibles de radicalisation ») – une entreprise pour le moins hasardeuse, d'autant plus lorsque ces « signes » reposent sur des

- [1] Cet article se fonde sur une partie de ma recherche doctorale financée par le FNRS, soutenue publiquement à l'Université Saint-Louis Bruxelles (UCLouvain) le 7 avril 2026 et réalisée sous la codirection des sociologues Abraham Franssen (UCLouvain Saint-Louis Bruxelles) et Christine Schaut (ULB). La thèse a pour titre «La prévention de la radicalisation en Belgique francophone. Une action publique réflexive à l'ombre du paradigme social-sécuritaire ».
- [2] Le premier attentat commis en Europe et revendiqué par «l'État islamique» eut lieu le 24 mai 2014 au Musée Juif de Belgique, en plein cœur de Bruxelles. Il fit 4 victimes. Plusieurs attaques terroristes revendiquées par la même organisation surviendront par la suite sur le territoire belge, dont les plus meurtrières furent les deux attentats suicides coordonnés qui, le 22 mars 2016, tuèrent 32 personnes et en blessèrent 340 à l'aéroport de Bruxelles-Zaventem ainsi qu'à la station de métro Maelbeek, au cœur du quartier européen.
- [3] Jaminé, A., & Fadil, N. (2019). *Entre prévention et sécurité : les politiques de lutte contre la radicalisation en Belgique* [Rapport de recherche]. Belspo. pp. 16-17.
- [4] Dakhli, L. (2016). L'islamologie est un sport de combat : de Gilles Kepel à Olivier Roy, l'univers impitoyable des experts de l'islam. *Revue du crieur*, 1(3), pp. 4-17. Sur ce champ de bataille, la controverse entre Gilles Kepel et Olivier Roy – «radicalisation de l'islam » ou « islamisation de la radicalité » – est sans doute la plus connue. Cette opposition dichotomique n'épuise cependant pas les discussions autour de la notion. Le sociologue Éric Marlière distingue par exemple non moins de sept approches différentes du phénomène, allant de cadrages orientalistes et postcoloniaux à des approches psychologiques ou multifactorielles (Marlière, É. (2021). *La fabrique sociale de la radicalisation : une contre-enquête sociologique*. Berger-Levrault, pp. 56-62).
- [5] Bonelli, L., & Ragazzi, F. (2019). La lutte contre la « radicalisation » : genèse et expansion d'un nouveau lieu commun administratif en France et dans l'Union européenne. *Archives de politique criminelle*, 41(1), 119-145.
- [6] Au sens durkheimien du terme, une prénotion est une idée préconçue, de sens commun, qui influence notre manière de comprendre un phénomène, mais qui n'est pas scientifique et dont l'apparente « évidence » n'est pas questionnée.
- [7] Coolsaet, R. (2019). Radicalization: The origins and limits of a contested concept. In N. Fadil, M. de Koning, & F. Ragazzi (Eds.), *Radicalisation in Belgium and the Netherlands: Critical perspectives on violence and security*. I.B. Tauris, p. 30.
- [8] Brie, G., & Rambourg, C. (2017, 7 juin). *Radicalisation et mystifications : réflexions sur la réappropriation scientifique d'une notion très problématique*. Les Mots sont Importants.
- [9] Fadil, N., de Koning, M., & Ragazzi, F. (Eds.). (2019). *Radicalisation in Belgium and the Netherlands : critical perspectives on violence and security*. I.B. Tauris. Ce concept est, à l'origine, issu de l'ouvrage de Laclau et Mouffe: *Hegemony and Socialist Strategy: Towards a Radical Democratic Politics* (1985), qui l'ont repris à Jacques Lacan.
- [10] J'emprunte ici la formule (et le titre de cet article) au sociologue Luc Van Campenhoudt qui se posait cette même question [à propos de la notion d'« insécurité » (Van Campenhoudt L. (1999). L'insécurité est moins un problème qu'une solution, in Cartuyvels Y., Mary Ph. (dir.), *L'État face à l'insécurité*, Bruxelles, Labor, pp. 51-68).
- [11] Neveu, É. (2015). *Sociologie politique des problèmes publics*. Armand Colin, p. 9.
- [12] La citation canonique habituellement reprise pour résumer ce point de vue sociologique est celle des politologues Pierre Muller et Yves Surel: «faire une politique publique, ce n'est pas résoudre un problème mais construire une nouvelle représentation des problèmes qui met en place les conditions socio-politiques de leur traitement par la société et structure par-là même l'action de l'État» (Muller, P., & Surel, Y. (1998). *L'analyse des politiques publiques*. Montchrestien, p. 31).
- [13] Esmili, H. (2019). La radicalisation n'existe pas, ce qui ne veut pas dire qu'elle ne soit rien : les sciences sociales à l'appui d'une nouvelle raison d'État. *Jef Klak [en ligne]*.
- [14] Un relativisme méthodologique qui n'est pas à confondre avec un relativisme idéologique (Van Campenhoudt, L., & Marquis, N. (2020). *Cours de sociologie*. Dunod, p. 57).
- [15] Son enquête précise qu'en moyenne, en 2019, 17 articles évoquaient le terme chaque jour (Beunas, C. (2020). Qui sont les « radicalisés » au cœur de l'attention médiatique ? *The Conversation*, septembre 2020).
- [16] Voir, par exemple, le dossier sur le « business de l'antiradicalisme » en Belgique publié par Marie-Cécile Royen dans *Le Vif/L'Express* (n° 34, août-septembre 2016).
- [17] *Ibid.*
- [18] *Ibid.*
- [19] On assiste là à ce que certains appellent une « gestion différenciée » de ces publics (Beunas, C. (2020). *Op. cit.*).
- [20] Ragazzi, F. (2016). La lutte contre la radicalisation ou deux formes de la pensée magique. *Mouvements*, 88(4), p. 157.
- [21] Ragazzi, F. (2014). Vers un « multiculturalisme policier » ? La lutte contre la radicalisation en France, aux Pays-Bas et au Royaume-Uni. *Les Études du CERJ*, 206, p. 4.
- [22] Bensa, A., & Fassin, É. (2002). Les sciences sociales face à l'événement. *Terrain*, (38).
- [23] Dans ce sens, l'émission de radio intitulée « Ennemi intérieur : Dangerosité, radicalisation et fabrication de l'ennemi » diffusée sur *Radio Panik* le jeudi 6 juillet 2019, avec les chercheuses Nadia Fadil (KUL) et Diletta Tatti (UCLouvain St-Louis Bruxelles), fut ainsi ponctuée de la lecture de différents passages de la nouvelle de Philip K. Dick, « The Minority Report » (1956), une nouvelle qui met en scène les dérives d'un système pénal basé sur l'anticipation du crime et la punition préventive. Mentionnons aussi la criminologue Fabienne Brion, figure critique importante de ce champ de recherche et fine observatrice de ces dérives.
- [24] Je détourne ici une célèbre citation du non moins célèbre docteur Faustroll (Jarry, A. (1911). Gestes et opinions du docteur Faustroll, pataphysicien : roman néo-scientifique, suivi de Spéculations. Eugène Fasquelle).
- [25] Franssen, A. (2003). Le sujet au cœur de la question sociale. *La Revue Nouvelle*, 117(12), pp. 10-51.

# « VOYAGER, c'est fragile comme une naissance »

*Pateh Sabally a payé le prix fort d'une migration qui s'est fracassée à Venise ; il se noie à 22 ans le 22 janvier 2017, sous les yeux d'une foule de témoins. Pour comprendre ce qui lui est arrivé, ce qui nous est arrivé, et relier les fragments d'une vie brisée dans un monde devenu sourd et sans pitié, le réalisateur Jean-François Ravagnan part en Gambie, « à l'intérieur » de la famille de Pateh. De cette rencontre naîtra, 8 ans plus tard, son film « La Dernière Rive » présenté au Cinemamed. Récit sobre, rythmé par l'eau, tour à tour péril et refuge, mort et vie.*



**Réalisateur et citoyen pas insensible aux politiques migratoires de l'UE, diriez-vous que vous êtes aujourd'hui vigilant ? En colère ? Autre ?**

**Jean-François Ravagnan :** Je ne suis pas en colère, d'autant que cette émotion est parfois paralysante. Mais peut-être que le début de mon projet est né d'un acte de colère, avant de s'orienter vers une autre démarche. Je me dirais concerné et, aussi, malheureusement très pessimiste sur la dégradation du respect de la vie humaine. Quelles sont ces forces qui broient ces vies autour de nous et en toute impunité ?

**Très pessimiste... à l'instar des premiers instants de votre film où vous reprenez une vidéo montrant un homme en train de se noyer. Une réalité brute : l'absolue non-assistance à personne en danger.**

**Jean-François Ravagnan :** Il y a beaucoup de choses dans cette vidéo qui ne dure pourtant que deux minutes. L'image de Pateh Sabally en train de se noyer est bien sûr terrifiante. On voit des témoins paralysés d'effroi ; certains finissent par lancer des bouées, mais trop tard, d'autant que l'homme en détresse ne semble pas vouloir les saisir. On entend aussi des commentaires ouvertement racistes et xénophobes qui l'invitent à rentrer chez lui à la nage.

Pour comprendre ces images et ces sons qui relatent la collision de deux mondes, j'avais le choix entre deux chemins : suivre l'enquête de justice, ou essayer de raconter qui était Pateh, ce qu'il a vécu et traversé. Et dans ce cas, ma seule possibilité était de rencontrer sa famille, de recueillir différents points de vue pour essayer de passer derrière les images, derrière l'effroi – même si, au départ, c'est la colère puis l'incompréhension qui m'ont mis en mouvement.

**Comment avez-vous retrouvé puis approché la famille de Pateh ? Et quels liens avez-vous tissés entre vous avant de vous mettre à filmer ?**

**Jean-François Ravagnan :** J'ai essayé de recoller les pièces d'un puzzle compliqué. J'avais lu dans un journal italien qu'une

association gambienne, aidée par un avocat à Milan, avait organisé le rapatriement du corps de Pateh quelques jours après sa mort. J'ai mis du temps à trouver cet avocat, à qui j'ai fait part de mon envie de rencontrer la famille. Il a accepté d'envoyer ma demande en Gambie. Entre la mort de Pateh et le premier contact avec la famille, il y a presque deux ans d'attente.

En novembre 2018, je pars pour la première fois en Gambie avec une interprète en langue peul. De la capitale Banjul, nous remontons le fleuve vers l'est, jusqu'au village de Dembanding à l'extrémité du pays qui est enclavé dans le Sénégal. En fin de journée, nous rencontrons les parents et le frère, prévenus de notre visite. Assez vite, ils se montrent ouverts et touchés que quelqu'un se déplace pour écouter leur histoire.

Mais en apprenant ma présence, un cousin vivant en Espagne demande à la communauté du village de ne plus parler de Pateh ; il craint que j'utilise l'histoire de son « frère » à des fins financières. Pour lever cette crainte légitime, il souhaite d'abord me rencontrer et il me faut quitter le village. Juste avant de partir, je demande à voir l'endroit où Pateh est inhumé – dans la terre rouge d'un bosquet d'arbres : cet endroit deviendra bien plus tard le dernier plan du film.

De ce premier voyage et contact, j'ai pris conscience de deux choses : d'une part, que la parole est collective et qu'elle concerne toute la communauté à l'intérieur et à l'extérieur du village. Et d'autre part, j'ai réalisé que ma colère et ma mise en mouvement étaient des privilèges, alors que la famille de Pateh était déjà dans l'après. Ils avaient entamé un deuil et étaient forcés de continuer à vivre au-delà du drame.

Je suis allé à Barcelone pour expliquer ma démarche au cousin de Pateh qui, après deux heures d'échanges, m'a avoué que parler de son « frère » l'avait libéré. Je lui ai répondu que j'aimerais entreprendre cette même démarche avec la famille.

Un an plus tard, je retourne enfin voir la famille pour démarrer les premiers entretiens avec une constellation de témoins. En définitive, quatre personnes seulement prendront la parole dans le film.

## **Pour quelles raisons avez-vous enregistré le son avant l'image ?**

**Jean-François Ravagnan :** Voyant que ma caméra créait un malaise, j'ai décidé de la ranger et de privilégier l'enregistrement sonore. On a rapproché nos sièges ; le dispositif intimidant de l'interview a disparu au profit d'une rencontre guidée par la force de l'oralité. À ce moment-là, j'enregistre sans savoir s'il sera possible de réaliser un film autour de cette matière sonore. En écoutant les rushes de la journée, j'ai senti toute la puissance dans les évocations de la mémoire par la parole. Je me suis dit que je devais essayer de faire un film de parole sur la base des récits livrés pour raconter l'histoire de Pateh.

Je suis rentré en Belgique avec 12 heures d'entretiens. J'avais prévu de travailler aux côtés d'un traducteur vivant au Sénégal pour restituer le plus fidèlement possible la poésie des paroles, en respectant le vocabulaire propre à chaque personne. Malheureusement, le premier confinement du Covid est arrivé et j'ai dû envisager la traduction à distance. Tous les jours entre Dakar et Liège, nous nous sommes connectés pour avancer ensemble, jusqu'à ce que les mots deviennent des phrases, les phrases deviennent des thématiques.

J'ai été frappé par le style de chaque témoin. Le père, presque comme un philosophe, utilise la poésie pour évoquer son fils, l'exil, le silence, le deuil. Et aussi la maladie qui a brisé l'âme de Pateh. La maman est dans la douleur et l'inquiétude, traversée par mille questions : son fils a-t-il été en sécurité sur la route, a-t-il mangé à sa faim, où a-t-il dormi ? Tandis que le frère apporte un point de vue plus pragmatique sur les conditions de départ de Pateh et les conséquences pour la famille. Leurs voix nous révèlent la complexité du voyage de Pateh, et au-delà du portrait du fils ou du frère, ils dessinent leur propre portrait face à ce drame.

**La poésie du père et l'intranquillité de la mère traversent en effet votre film. On le saisit par exemple lorsque la mère évoque le départ de Pateh : « Il m'a dit "Maman pardonne-moi. Sois courageuse"... Depuis ce jour, je ne l'ai jamais revu». Ou lorsque le père observe : « Voyager c'est fragile comme une naissance ».**

**Jean-François Ravagnan :** J'ai dû attendre la traduction pour mesurer la puissance évocatrice de ces propos. C'est cette poésie et leur manière de parler qui m'a convaincu d'essayer de

raconter le film à partir de leurs récits. La force de l'oralité nous invite à prendre le temps d'écouter une histoire, simplement.

Je n'avais pas envie de faire un film purement informatif ni militant. En donnant à entendre le portait de Pateh et de sa famille, j'ai opté pour une espèce de neutralité, qui peut parfois gêner ou décevoir des personnes plus engagées.

## **A qui s'adressent le père, la mère et le frère quand ils (se) racontent ?**

**Jean-François Ravagnan :** Régulièrement, ils glissent un « tu sais » ou « tu vois ». En faisant ce film, j'ai souvent été renvoyé à la question de ma légitimité à filmer, à qui j'étais, moi, pour parler de ça. Trouver ma place était donc fondamental. Pour trouver une bonne distance, je suis alors revenu à ce qu'ils me disaient. Le père, la mère, le frère, l'ami « s'adressent » à moi. Par exemple, quand le frère dit : « Tu ne connais pas mon frère, tu ne l'as jamais rencontré, tu as juste lu ça dans les journaux. Puisque tu acceptes de quitter ton foyer, nous acceptons de te parler ». Ou encore à la fin, quand il conclut : « Tu sais, moi, tout ce que j'aurais voulu c'est de ne pas être dans un film, mais que mon frère soit à mes côtés ». Je pense que ce « tu » adressé au cinéaste peut aussi être un « tu » adressé au public.

Ce village et cette famille ont été une sorte de deuxième école de cinéma pour moi. J'ai beaucoup désappris sur la manière de faire du documentaire, de filmer des gens dans la douleur. La caméra est en retrait, elle n'approche jamais les personnages de manière frontale, toujours un peu sur le côté. J'ai un exemple marquant lorsque le papa prend son petit-déjeuner : il est assis sur une natte au sol et boit son lait caillé – une scène qui se rejoue chaque jour. La première fois que nous avons tourné la séquence, nous sommes restés debout avec la caméra en contre-plongée. En regardant les rushes, nous avons compris avec l'opérateur qu'il fallait recommencer en nous plaçant au niveau de la nappe pour ne pas « écraser » le personnage. Cette pudeur, la prise de distance, ce sont eux qui ont induit la grammaire visuelle du film.

## **Ils s'adressent à vous en peul, une langue que vous ne parlez pas.**

**Jean-François Ravagnan :** Avant d'enregistrer les récits, je suis parti au village tout seul, sans interprète ni cameraman. J'avais un lexique de mots clefs en peul. C'était une manière d'être dans leur

quotidien, sans filmer mais aussi de réduire la « distance » entre nous. J'ai vu à quel rythme s'écoulaient les journées, comment le frère Yerro accompagne le troupeau à la rivière. Un trajet de 5 km, que j'ai répété plusieurs fois et qui m'a donné envie de faire ressentir cette lenteur aux spectateurs. Car le rythme, le silence, l'attente sont aussi ceux du deuil.

Je considère ce film comme une longue prière pour réhumaniser Pateh. Ne nous trompons pas : ce n'est pas une manière de nous dédouaner, mais une invitation à entrer dans un processus de deuil de manière collective entre la famille et les spectateurs et spectatrices.

La famille m'a aidé à ressentir la grande solitude du chemin que fut celui de Pateh, l'âpreté du voyage puis de la vie en Europe, l'impact sur la santé psychique, mais aussi les sentiments de ceux qui restent. Comment survit-on à l'incertitude de savoir si son fils ou son frère réussira à franchir toutes les étapes : de la Gambie à Venise en passant par la Libye ? Et quand Pateh est revenu, parce qu'il a échoué la première fois, quelle culpabilité et quelles pressions a-t-il encaissées ? Comment rendre l'investissement que la famille avait mis en lui ? Les parents et son frère ont déployé ces questions dans une complexité qu'on a rarement le temps d'écouter et de comprendre. Ils m'ont ouvert les portes sur leur manière de voir le monde.

### **Une fois votre film monté, avez-vous sollicité une validation des membres de la famille ?**

**Jean-François Ravagnan** : J'ai surtout demandé leur consentement pour savoir si la vidéo du début pouvait faire partie du film, vu son degré de violence. Jusqu'à présent, la maman n'a pas voulu la regarder. Elle m'a demandé comment son fils était mort et je lui ai raconté avec mes mots les images qu'elle refuse de voir.

La famille m'a exprimé sa confiance. Désormais, à leurs yeux, l'histoire de Pateh m'appartient aussi. Une fois que le film a été fini, j'ai voulu leur envoyer. Ils m'ont répondu qu'ils m'attendaient pour le regarder ensemble. A nouveau, cette idée de l'échange collectif. J'espère pouvoir vivre cette expérience en mai avec eux lors d'une projection qui sera organisée à Dakar au Sénégal.

**En 2017, lorsque vous avez vu la noyade en vidéo sur les réseaux sociaux, l'histoire de Pateh vous a concerné au**

**point de vivre cette aventure humaine au long cours. Qui s'est senti d'emblée le plus concerné : le citoyen que vous êtes, le fils, le papa, le réalisateur... ?**

**Jean-François Ravagnan** : Il y a quelque chose de très simple qui n'apparaît pas dans le film, et c'est tant mieux. J'ai des origines italiennes. Mon grand-père a quitté Venise pour venir travailler dans les mines en Belgique. A ces notions migratoires et territoriales, s'ajoute un trauma lié à la noyade. Mon grand-père vient d'une famille de pêcheurs. Un jour, son père lui a fait subir un rituel : sur une barque au milieu de la lagune, il a attaché mon grand-père avec une corde avant de le basculer par-dessus bord pour qu'il apprenne à nager. Mon grand-père a failli se noyer. A partir de ce jour, il a développé une peur panique de l'eau et n'a jamais pu travailler dans l'entreprise familiale – d'où son exil. Tous ces vécus font partie de mon bagage. Je ne compare absolument pas la noyade de Pateh avec celle de mon grand-père. L'une est un acte tragique et l'autre une sorte de rite initiatique. Malgré tout, je pense que la famille de Pateh a peut-être aussi accueilli mon projet parce que j'ai évoqué l'exil de mon grand-père italien et qu'ils y ont vu une sorte de réciprocité. ▶

Propos recueillis par **Nathalie Caprioli**

## **La Dernière Rive**



Film de Jean-François Ravagnan  
2025 / 71 min / Belgique France  
Qatar / Dérives Production

### **Contact pour organiser une projection :**

Screenbox  
Juliette Labard, chargée de diffusion  
et communication  
contact.screenbox@gmail.com  
0488 16 15 11

**Prochaine projection  
en présence du réalisateur**  
mercredi 3 juin à 19h à Espace Magh



---

*Ecrivaine. Dernier roman paru : Sous le regard des statues de Camille Claudel, éd. Espertuète, 2026.*

---

Veronika **MABARDI**

1958. Ils entrent dans leur histoire, mais aucun lieu ne peut abriter leur amour. Ils se racontent l'un à l'autre en arpentant la ville. Ils ont faim d'autres histoires, voudraient se blottir dans la pénombre d'un cinéma, mais ils sont fauchés. Alors, le vendredi, à la tombée du jour, ils se donnent rendez-vous sur un banc, face à un immeuble à appartements. Les fenêtres s'éclairent, et des silhouettes s'activent autour du repas, des enfants vont et viennent. Des disputes, des étreintes, des solitudes entrent dans la nuit. Ils tentent d'imaginer comment vivent les autres, les observent dans le contre-jour, se les racontent, formulent des hypothèses. Parfois, de l'autre côté de la vitre, une femme regarde l'avenue, et à leur tour ils ont un témoin.

En 1986, elle s'installe aux terrasses de café pour l'attendre, quand elle l'accompagne à Prague, à Paris, en Andalousie. Elle sort son carnet et écrit aux enfants. Elle raconte les autres, et comme une ritournelle : je me demande bien ce qu'ils vivent, d'où vient l'air inquiet, ou joyeux, où ils vont, ce qui les attend, ce qui compte pour eux, cette femme qui se dépêche, cet homme qui regarde le sol. D'elle-même, elle dit peu. Dès qu'il surgit, elle se redresse et range ses notes, toute à lui. Ses voyages à elle, il les accompagne en dessinant.

1993. A la cafétéria de l'hôpital, il dessine encore, entre les heures de visite. Si quelqu'un veut voir ses dessins, il entame la conversation. Ces inconnus, qu'il ne reverra pas, il les oublie aussitôt l'addition payée.

2012. Au restaurant, pour ne pas sombrer dans le néant sans elle, il dessine les gens. Quand il est satisfait du portrait, il arrache la page du carnet et la tend au modèle. De ces rencontres il parle aux enfants pour les rassurer sur sa solitude.

Leur vie intriquée à celle des autres. Leurs questions, les histoires imaginées, les relie. Leur conscience d'être des fils croisés au hasard de la trame d'un tissage infini. Leur amour peuplé, sans ostentation. ▶

ET SI  
C'ESTAIT  
TOI ?

**Éditeur responsable :** Alexandre Ansay

**Responsable de rédaction :** Nathalie Caprioli

**Ont contribué à ce numéro :** Sylvain Besch, Massimo Bortolini, Joseph Gatugu, Kolë Gjelošhaj Hysaj, Kenan Görgün, Christine Kulakowski, Veronika Mabardi, Laura Manne, Pascal Peerboom, Jean-François Ravagnan, François Rinschbergh, Patrick Six.

**Photo de couverture :** © Julie Chanson  
Quand une affiche "juste bête et méchante" tente de recouvrir des candidat.es en campagne électorale (Région liégeoise, 2024).

**Comité éditorial :** Ali Aouattah, François Braem, Laura Calabrese, Vincent de Coorebyter, Kolë Gjelošhaj, Kenan Görgün, Billy Kalonji, Altay Manço, Marco Martiniello, Anne Morelli, Andrea Rea.

**Création graphique :** Paul d'Artet

**Mise en page :** Pina Manzella

**Impression :** IPM

*Les textes n'engagent que leurs auteurs. Les titres, intertitres et brefs résumés introductifs sont le plus souvent rédigés par la rédaction.*



*Avec l'aide de la Commission communautaire française, du Service d'éducation permanente, de la Fédération Wallonie-Bruxelles et d'Actiris.*



**imag** est le bimestriel édité par  
le **CBAI asbl** - Av. de Stalingrad, 24  
1000 Bruxelles  
tél. 02/289 70 50  
imag@cbaib.be - www.cbaib.be



## ABONNEZ-VOUS ! PRIX LIBRE

Payez en fonction de vos moyens  
et soutenez le travail de l'équipe de rédaction.  
Par numéro ou par an (5 n°)  
Disponible en format papier et numérique.

Versez votre participation sur le compte  
IBAN BE34 00107305 2190  
Prix indicatif : 5 euros/numéro

En n'oubliant pas de préciser  
vos **nom et adresse** en communication ainsi  
que la mention **format papier ou numérique**.

